

PROJET ÉDUCATION ACCELEREE ED+

Promouvoir les solutions éducatives : recherche pour la mise à l'échelle des innovations éducatives dans les contextes d'urgence et les zones fragiles affectées par les conflits et la violence (FCV) au Burkina Faso, au Ghana et au Nigéria.



RAPPORT DE META ANALYSE (Burkina Faso)

*Par le
CERFODES*

Août 2025

Table des matières

INTRODUCTION	1
I. CONTEXTE DE CONFLIT ET VIOLENCE AU BURKINA FASO	1
II. CADRE CONCEPTUEL ET CARACTERISTIQUES CONTEXTUELLES	2
III. ETAT DES LIEUX DES PERFORMANCES DE L'EDUCATION EN SITUATION D'URGENCE AU BURKINA FASO	3
3.1 Infrastructures et accès à l'éducation	3
3.2 Personnel enseignant et bien-être psychosocial	10
3.2.1 Etat des lieux des enseignants en situation d'urgence	10
3.2.2 Formation et renforcement des capacités des enseignants en situation d'urgence (ST-ESU)	12
3.2.3 Utilisation du Passeport d'apprentissage (<i>Learning Passport</i>) pour l'adaptation des enseignants	13
3.3 Population scolaire et facteurs de risque	14
3.3.1 Caractéristiques de la population scolaire	14
3.3.2 Population à risque d'abandon scolaire et raisons de l'abandon scolaire	16
3.3.3 Programmes d'éducation alternative et accueil des enfants déplacés	20
3.3.4 Écarts de réussite scolaire (par région, genre, handicap, exposition aux conflits) ..	25
3.4 Analyse des risques du système éducatif	28
3.4.1 Types de risques affectant l'éducation	28
3.4.2 Niveaux de gravité de l'impact (zones à risque élevé, moyen, faible)	31
3.4.3 Perceptions de la communauté sur la sécurité des écoles (zones à risque élevé, moyen, faible)	32
3.4.4 Tendances des données historiques sur les perturbations liées à l'éducation	33
3.5 Accessibilité aux communications et à l'apprentissage	33
3.5.1 Accès à Internet et aux outils d'apprentissage numériques	33
3.5.2 Programmes d'apprentissage radiophonique et efficacité (couverture et taux d'engagement)	34
3.5.3 Méthodes d'éducation alternatives (apprentissage à domicile, centres d'apprentissage communautaires)	36
3.5.4 Sensibilisation et portée des initiatives d'éducation inclusive	37
3.5.5 Cartographie des programmes d'intervention en matière d'éducation (ONG, gouvernement, secteur privé)	38
3.5.6 Cartographie des programmes de formation continue et de leur portée	39
3.5.7 Cartographie des programmes d'éducation en situation d'urgence et leur portée .	40
3.5.8 Résultats et évaluation des programmes	41
3.6 Obstacles à l'éducation : offre et demande	44

3.6.1. Difficultés liées à l'offre	44
3.6.3. Difficultés liées à la définition et à l'identification des enfants non scolarisés	46
3.6.4. Mesures incitatives nécessaires pour encourager la réinscription scolaire	47
3.7 Lacunes de la recherche et limites des données.....	48
3.7.1 Données manquantes clés susceptibles d'améliorer l'analyse.....	48
3.7.2 Nécessité de recherches qualitatives supplémentaires pour compléter les résultats	49
3.8 Solutions et recommandations	49
3.8.1 Interventions à court terme	49
3.8.2 Solutions à moyen terme	50
3.8.3 Stratégies politiques à long terme	50
BIBLIOGRAPHIE	51

Acronyme/Sigle	Signification (ou remarque)
5W	<i>Who does What, Where, When and for Whom</i> (outil de coordination humanitaire)
A&P	Andal et Pinal (ONG nationale, promotrice des Écoles du Berger)
AME	Association des Mères Éducatrices
APE	Association des Parents d'Élèves
APS	Appui Psychosocial
BLP	<i>Better Learning Program</i>
BNDT-IGB	Base Nationale de Données Topographiques - Institut Géographique du Burkina
CAC	Centre d'Apprentissage Communautaire
CAU	Classes Alternatives d'Urgence
CBN2J	<i>Centre Banma Nuara 2 pour Jeunes</i>
CEB	Circonscription d'Éducation de Base
CEBNF	Centre d'Éducation de Base Non Formelle
CEP	Certificat d'Études Primaires
COGES	Comité de Gestion
CRS	Catholic Relief Services
DGESS	Direction Générale des Études Statistiques Sectorielles
DGREIP	Direction de la Recherche en Éducation et de l'Innovation Pédagogique
DPEPPNF	Direction Provinciale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non formelle
DRH	Direction des Ressources Humaines
DTICE	Direction des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation
EAA	<i>Education Above All</i>
ECM	Éducation Civique et Morale
ED+	<i>Éducation Accélérée Plus</i> (nom du projet de recherche)
EH	Enfant Handicapé
ESU	Éducation en Situation d'Urgence
ETA	Espace Temporaire d'Apprentissage
FCV	<i>Fragility, Conflict and Violence</i>
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FONAENF	Fonds pour l'Alphabétisation et l'Éducation Non Formelle
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
IFADEM	Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres
IPE-UNESCO	Institut International de Planification de l'Éducation – UNESCO
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
MEBAPLN	Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales
OIF	Office internationale de la Francophonie
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OOSC	<i>Out-of-School Children</i> (enfants non scolarisés)

Acronyme/Sigle	Signification (ou remarque)
PAAENS/BFA	Projet d'Apprentissage Accéléré pour les Enfants et Adolescents Non Scolarisés – Burkina Faso
PAAQE	Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Éducation
PDI	Personne Déplacée Interne
PER	Programme d'Éducation par la Radio
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPS	Post-Primaire et Secondaire
PSDEBS	Plan Stratégique de Développement de l'Éducation de Base et de l'Enseignement Secondaire
PSEF	Plan Sectoriel de l'Éducation et de la Formation
REP	<i>Radio Education Programme</i>
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RH	Ressources Humaines
RRM	<i>Rapid Response Mechanism</i> (mécanisme de réponse rapide)
SEL	<i>Social and Emotional Learning</i> (apprentissage socio-émotionnel)
SSA/P	Stratégie de Scolarisation Accélérée / Passerelle
SSA2	Stratégie de Scolarisation Accélérée – Volet 2 (pour jeunes de 13-14 ans)
ST-ESU	Secrétariat Technique de l'Éducation en Situation d'Urgence
SWEDD	<i>Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend</i>
TBS	Taux brut de scolarisation
UE	Union Européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VDP	Volontaire pour la Défense de la Patrie

INTRODUCTION

Le présent rapport de méta-analyse s’inscrit dans la dynamique de la recherche « Education Accélérée ED+ ». Il présente les données les plus récentes sur le secteur de l’éducation au Burkina Faso, particulièrement sur l’Enseignement primaire, niveau d’éducation concerné par la recherche. De manière spécifique, le rapport met en relief les données de l’Education en situation d’urgence d’une manière générale et celles des zones cibles de la recherche au tant que possible, à savoir les régions du Sahel, du Centre-Est et du Centre Sud.

Les données présentées sont les résultats de la revue de la littérature sur les thématiques de la recherche en lien avec les indicateurs définis dans la structure de l’analyse compréhensive partagée par Associates For Change (AFC). Les analyses statistiques ont plus ou moins permis de tirer des conclusions sommaires qui restent à approfondir dans la poursuite du processus.

I. CONTEXTE DE CONFLIT ET VIOLENCE AU BURKINA FASO

Le Burkina Faso fait face à d’importants défis de développement socio-économique. En 2024, le contexte national du Burkina Faso est marqué par une croissance économique modeste, une situation sécuritaire précaire et des défis humanitaires persistants. Depuis 2015, le pays subi des attaques terroristes entraînant le déplacement de plus de 2 millions de personnes (dont 58,5 % d’enfants¹).

L’offre en services sociaux de base aux personnes déplacées à l’intérieur de leur propre pays et faire face aux risques sécuritaires persistants est limitée. En conséquence, l’accès à des services tels que les soins de santé, l’eau et l’assainissement a diminué, en particulier dans les communes qui connaissent le plus grand afflux de personnes déplacées et l’insécurité qui règne.²

Selon une étude récente, une école connaissant une augmentation des incidents liés à un conflit pourrait entraîner une hausse de 18 % de la proportion d’enseignants quittant le marché du travail³, ce qui mettrait encore plus à rude épreuve la prestation de services éducatifs, en dépit des efforts déployés par les gouvernements. En effet, en 2024 au Burkina Faso, les écoles primaires publiques fournissent 67% des services d’éducation tandis que les prestataires privés en assurent 33%.⁴

Au Burkina Faso, force est de constater que la crise sécuritaire a considérablement joué sur les indicateurs de l’enseignement de base les 6 dernières années. En effet, le taux brut de scolarisation (TBS) dans le primaire a chuté de 90,7 % en 2018 à 78,2 % en 2024⁵.

¹ Burkina Faso : Déplacements internes 11 juin 2024 Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies <https://data.humdata.org/dataset/idmc-idp-data-bfa>.

²Roads to Schools and Healthcare Facilities: Identifying Accessibility Gaps in Burkina Faso. Washington, D.C.: Groupe de la Banque Mondiale, 2021.

³ Bedasso, B. et Mendez Acosta, A. 2024. « The Teachers Who Leave : Teacher Attrition in Burkina Faso ». Document de travail 698 du CGD. Washington, DC : Center for Global Développement.

⁴ Ministère de l’Enseignement de base, de l’alphabétisation et de la promotion des langues nationales, Annuaire Statistique de l’Enseignement Primaire 2023/2024.

⁵ Rapport annuel 2024 du Plan Stratégique de Développement de l’Education de Base et de l’Enseignement Secondaire 2021-2025 .

Dès lors, l'accès est devenu un défi majeur, en attestent les différents rapports mensuels établis par le Secrétariat Technique de l'Éducation en Situation d'Urgence (ST-ESU) qui indiquent l'ampleur de la fermeture des écoles ayant conduit à l'abandon scolaire de milliers d'enfants.

A titre illustratif, en mars 2024, le pays a enregistré 5 319 écoles fermées (préscolaires, primaires, post-primaires et secondaires). Ces fermetures représentent environ 20,15% des structures éducatives et ont affecté 818 149 apprenants, selon le rapport mensuel du Secrétariat Technique de l'Éducation en Situation d'Urgence (ST-ESU) en date du 31 mars 2024⁶.

II. CADRE CONCEPTUEL ET CARACTERISTIQUES CONTEXTUELLES

Conformément au protocole de la recherche, le cadre conceptuel qui sous-tend le projet « Education accélérée ED+ » et celui développé par l'IIEP de l'UNESCO (2023) contextualisé à la situation sécuritaire que connaît le Burkina Faso depuis 2015 et la résilience développée par les acteurs du système éducatif pour faire face aux défis d'accès, d'équité-inclusion- égalité et de soutien psychosocial.

Le cadre conceptuel met l'accent sur l'accès et la continuité éducative à travers diverses innovations retenues dans le cadre du projet « Education Accélérée ED+ » en ce qui concerne le Burkina Faso notamment :

- la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P) ;
- l'éducation des filles, genre et inclusion basée sur les expériences de SWEDD ;
- le programme d'éducation par la radio de l'UNICEF et ses partenaires ;
- l'appui psychosocial des enseignants et des apprenants à travers l'apprentissage socio-émotionnel et les approches de rétention.

Il prend appui sur le schéma développé dans la note conceptuelle du projet tel que schématisé ci-après :

⁶Rapport statistique mensuel du MEBAPLN-ST ESU, 31 mars 2024 ; p. 2.

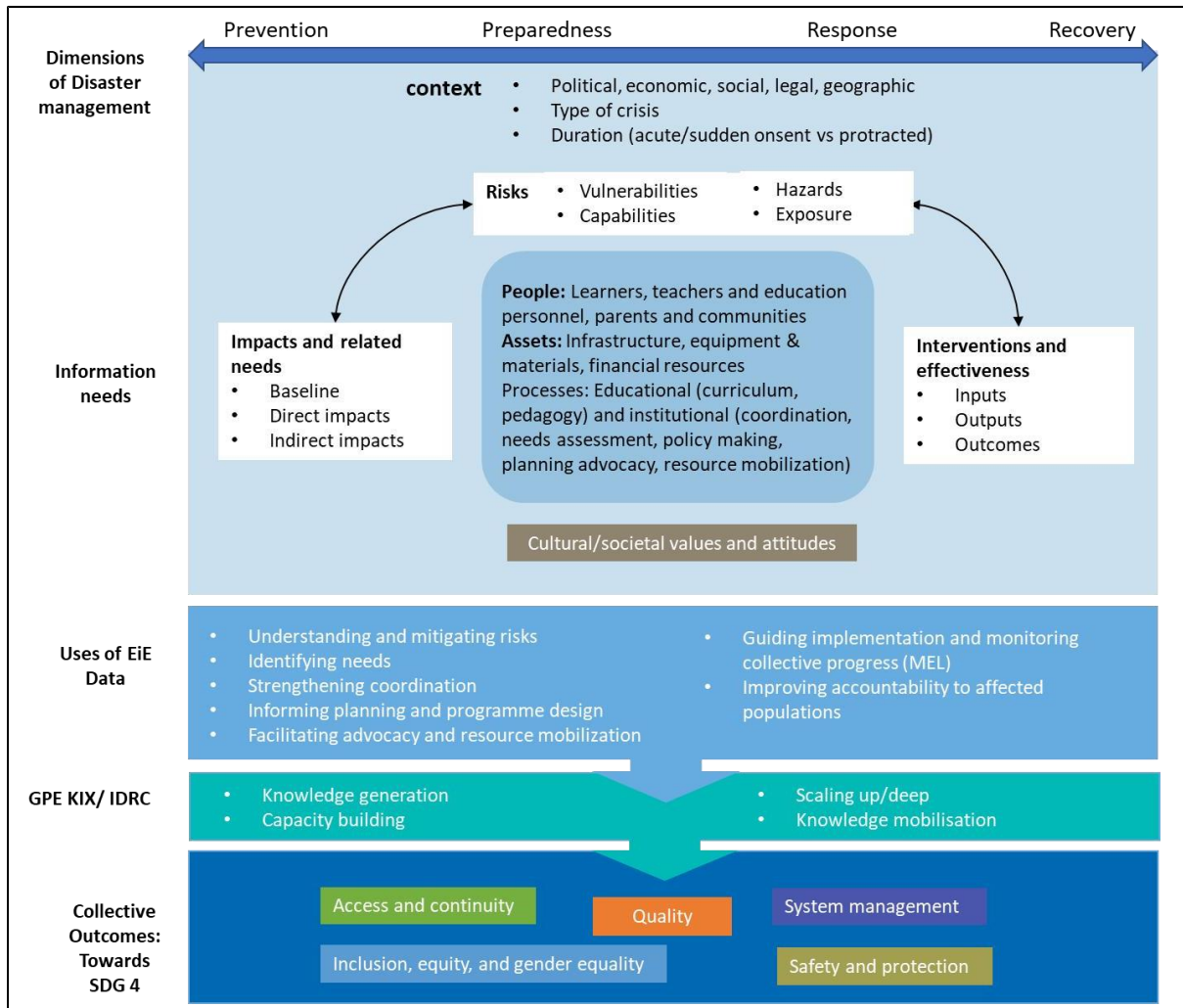


Figure 1 : Cadre conceptuel adapté sur l'éducation dans les zones d'urgence, fragiles, touchées par les conflits et la violence

III. ETAT DES LIEUX DES PERFORMANCES DE L'EDUCATION EN SITUATION D'URGENCE AU BURKINA FASO

Cette partie présente les domaines de performance clés permettant d'évaluer la performance des solutions et des innovations en matière d'éducation en situation d'urgence au Burkina Faso.

3.1 Infrastructures et accès à l'éducation

- *Nombre total d'écoles (formelles et non-formelles) au Burkina Faso*

Au Burkina Faso, des efforts sont consentis par le gouvernement et ses partenaires dans la mise en place des infrastructures éducatives en dépit du contexte socio-économique peu luisant. Le tableau ci-après présente le nombre des structures éducatives de base du Burkina Faso en 2024 et des zones d'intervention du projet « Education Accélérée ED+ ».

Tableau 1 : Nombre de structures éducatives au Burkina Faso

Niveau/Type de structure	Nombre de structures du préscolaire ⁷	Nombre d'écoles primaires ⁸	Nombre de structures d'éducation non formelle des adolescents de 9 à 15 ans ⁹	Centres SSA/P ¹⁰
Total national	2 039	13 558	566	636
Total Centre Est	116	1 109	29	103
Boulgou	-	585	16	41
Kouritenga	-	404	12	45
Total Centre Sud	73	776	26	0
Nahouri	-	168	6	0
Zoundwéogo	-	324	2	0
Total Sahel	12	170	110	38
Oudalan	-	52	6	0
Séno	-	62	16	8

Source : *Annuaire statistique du primaire 2024 (Education préscolaire, Enseignement de base et Education non formelle) et base de données de la Direction de la SSA/P.*

Une analyse des données montre qu'en 2024, le Burkina Faso compte 16 799 structures d'éducation de base, tous niveaux confondus. Parmi elles figurent 13 558 écoles primaires, 636 centres SSA/P, 2 039 écoles maternelles et 566 structures d'éducation non formelle pour adolescents. À ces dernières s'ajoutent 821 centres d'éducation non formelle pour adultes.

Dans les zones d'intervention du projet (Sahel, Centre-Est et Centre-Sud), on dénombre 2 562 établissements d'enseignement de base, dont 2 055 écoles primaires et 141 centres SSA/P. On y recense également 201 écoles maternelles et 165 structures d'éducation non formelle. Toutefois, ces deux catégories ne sont pas couvertes par la présente recherche, qui se concentre sur l'évaluation des SSA/P ainsi que d'autres alternatives ayant déjà démontré leur efficacité et présentant un fort potentiel de développement.

C'est pourquoi, la SSA/P qui vise à améliorer l'accès au niveau de l'enseignement primaire à travers des passerelles requiert une attention particulière, en atteste la mise en œuvre du « Projet d'apprentissage accéléré pour les enfants et adolescents non scolarisés au Burkina Faso (PAAENS/BFA), un projet lancé par le gouvernement pour la mise à l'échelle de la SSA/P au Burkina Faso. Ce projet sur financement du Gouvernement, de la Banque Islamique de

⁷ Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, Annuaire statistique 2024 de l'Education préscolaire, Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles, septembre 2024

⁸ Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, Annuaire statistique de l'enseignement primaire 2023/2024, Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles, septembre 2024

⁹ Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, Annuaire statistique de l'éducation non formelle, campagne 2024, Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles, octobre 2024

¹⁰ Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, Direction de la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle, données de rentrée 2024-2025, mai 2025

Développement (BID), et *Education Above All (EAA)* et de la Fondation Stromme vise l'enrôlement de plus 80 000 enfants hors école dans des centres SSA/P¹¹.

Avant la création des centres SSA/P, l'État avait mis en place, dès 1995, des centres d'éducation non formelle pour adolescents. Ces structures accueillaient des jeunes de 9 à 15 ans afin de leur offrir des connaissances de base et une formation préprofessionnelle. Le programme se déroulait en deux cycles : d'abord un cycle d'apprentissage fondamental (lecture, écriture et calcul en langue nationale et en français), puis un cycle de formation professionnelle.

L'objectif était de faciliter l'intégration socioprofessionnelle des apprenants à travers l'initiation à des métiers tels que l'agriculture, l'élevage, la protection de l'environnement ou l'artisanat. Ces formations pouvaient aussi constituer une passerelle vers d'autres programmes de formation. Bien que l'orientation principale ne soit pas le transfert vers l'éducation formelle, celui-ci restait possible selon l'âge de l'apprenant et son niveau de compétence, notamment pour se présenter à l'examen du CEP.

- *Nombre d'écoles fermées en raison d'un conflit ou d'autres crises*

Au cours des deux dernières décennies, l'accès à l'éducation s'est considérablement amélioré, le taux brut de scolarisation au primaire atteignant 90,7 % en 2018. Toutefois, l'essor de l'insécurité au cours de la décennie actuelle a provoqué la fermeture de milliers d'écoles.

Selon les données du Secrétariat technique pour l'Education en situations d'urgence, en mars 2024, 5 319 écoles, soit près de 20 % des établissements scolaires, étaient fermées pour raisons sécuritaires, affectant 818 849 élèves (dont 394 293 filles) ainsi que 24 281 enseignants (dont 7 413 femmes).

La situation des établissements scolaires de 2021 à 2023¹² se présente comme suit :

Année	2021			2022			2023		
	PréSCO	Prim	PPS	PréSCO	Prim	PPS	PréSCO	Prim	PPS
Fonctionnelles	1 876	14 613	4 565	1 725	12 787	4 301	1 803	13 970	4 285
Fermées	35	2 875	370	109	5 396	748	111	4 606	613
Réouvertes	04	171	30	5	219	40	31	911	138

Source : *Secrétariat technique de l'ESU.*

** Depuis 2024, le renseignement du nombre des établissements fermés n'est pas systématique.*

La lecture de ces données montre que les écoles primaires sont les plus affectées, avec un pic en 2022. Le Sahel était la région la plus touchée avec 992 établissements scolaires fermés, affectant 108 939 élèves dont 50 314 filles, ainsi que 4 009 enseignants dont 1 350 femmes.

¹¹ Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, document de projet « Projet de Scolarisation Accélérée des Enfants et Adolescents Hors Ecole (PSA/EAHE) au Burkina Faso

¹² Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, Secrétariat Technique de l'Education en Situation d'Urgence, Rapport annuel 2023 de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Education en Situation d'Urgence, mars 2024

On enregistre des efforts de réouverture en progression de 2021 à 2023 grâce à des initiatives endogènes encouragées et accompagnées par le gouvernement et ses partenaires.

Il convient de noter que la fermeture et la réouverture des écoles varie d'un mois à l'autre. En outre, 1 304 structures éducatives sont réouvertes en mars 2024 sur l'ensemble du territoire contre 1 295 en fin février 2024.

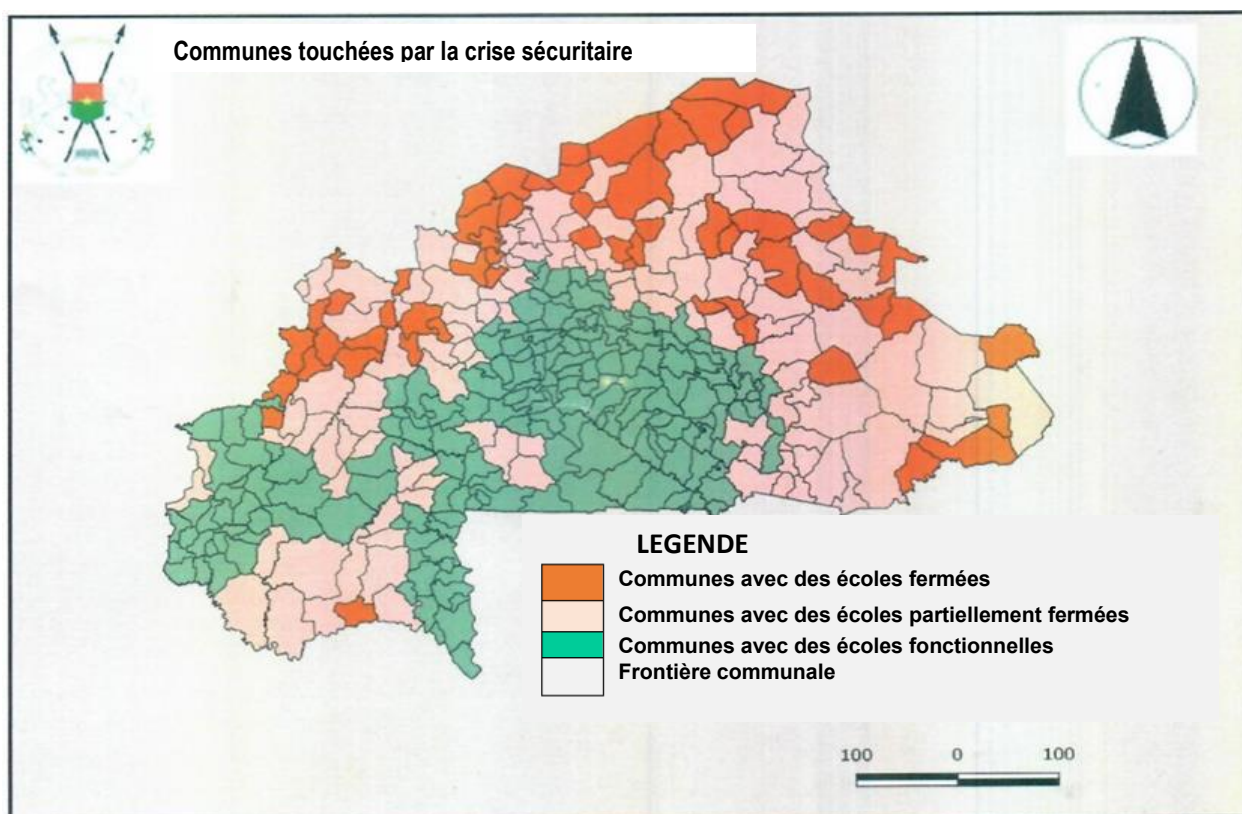
Les réouvertures ont permis d'accueillir 262 155 élèves, dont 129 993 filles, ainsi que 8 673 enseignants, dont 2 754 femmes. Grâce aux efforts conjoints du gouvernement et de ses partenaires, 1 412 écoles primaires ont rouvert en 2025, dont 99 dans le Centre-Est, 9 dans le Centre-Sud et 34 dans le Sahel ¹³.

Sur les 13 régions que compte le Burkina Faso, 10 régions dont le Sahel et le Centre Est enregistrent des fermetures et réouverture d'établissements scolaires. Dans la région du Centre-Est, 14 960 élèves déplacés ont été réinscrits dont 7 114 filles ; au Sahel, des élèves déplacés au nombre de 29 411 dont 14 297 filles ont été réinscrits.

La région du Centre-Sud n'enregistre pas de fermeture mais est touchée par les effets de la crise sécuritaire du fait qu'elle reçoit des élèves déplacés internes. En effet, lors de la mission de terrain en avril 2025, l'équipe du CERFODES a pu visiter l'école du secteur 6 de la province du Nahouri qui a reçu des élèves déplacés venant des régions du Centre Nord et du Nord. La carte du Burkina Faso ci-dessous présente la situation de fermeture et de réouverture des établissements scolaires du Burkina Faso en mars 2024.

¹³Monthly Statistical Report on Education in Emergencies, June 5, 2025.

Figure 2 : Situation de fermeture et réouverture des établissements scolaires du Burkina Faso en mars 2024.



Réalisation: DGESS-MEBAPLN

Source: Enquête ST-ESU

Mars 2024

Fonds de carte par BNDT-IGB

- *Nombre d'écoles fonctionnelles et leurs capacités*

En 2023/2024, le nombre total d'établissements scolaires fonctionnels était de 19 652 composés de 10,4% de structures préscolaires, 69,0% d'écoles primaires et 20,6% d'établissements post-primaires et secondaires¹⁴.

Sur l'ensemble des établissements scolaires formels fonctionnels, le public représentait 57,8%, le privé 40,7% et le communautaire qui ne concerne que le préscolaire, représentait 1,5%. La répartition des établissements par statut (public ou privée) diffère selon l'ordre d'enseignement. En effet, au préscolaire, on avait une prédominance du privé qui regroupait 71,9% des structures préscolaires. Il convient de noter que cette recherche se concentre sur l'éducation non formelle, en particulier les centres SSA/P.

En raison de la crise sécuritaire, le pays enregistre un nombre important de personnes déplacées internes. Bien que la reconquête du territoire montre des retours de populations dans leurs zones, le pays compte toujours de nombreux déplacés dans les zones fortement affectées par la crise sécuritaire. Cela engendre des défis supplémentaires en termes de capacité d'accueil dans les établissements hôtes. La réponse du gouvernement et ses partenaires s'est traduite par la réalisation de classes supplémentaires en espaces temporaires d'apprentissage (ETA), la location de salles de classe et la prise en charge des animateurs communautaires.

¹⁴ Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, Rapport Statistique sur les Ressources Humaines, année scolaire 2023-2024

Les capacités des structures éducatives au Burkina Faso sont en lien avec le nombre des salles de classes et des maîtres chargés de cours. L'écart entre le nombre de salles de classe et la disponibilité d'enseignants met en évidence une insuffisance de ressources humaines. Cette diminution des effectifs enseignants compromet la qualité de l'encadrement et accentue le risque de décrochage scolaire.

Le tableau suivant présente les capacités des écoles primaires et de celles des zones d'intervention du projet « Education Accélérée ED+ ».

Tableau 2 : Capacités des écoles primaires et de celles des zones d'intervention du projet

Niveau/Capacités ¹⁵	Nombre d'écoles primaires	Nombre de salles de classe	Nombre de maîtres chargés de cours	Nombre d'élèves
Total national	13 558	63 082	61 486	3 067 940
Total Centre Est	1 109	5 138	5 009	247 015
Boulgou	585	2 733	2 683	134 930
Kouritenga	404	1 792	1 762	86 630
Total Centre Sud	776	3 400	3 393	151 159
Nahouri	168	783	778	39 723
Zoundwéogo	324	1 324	1 323	58 439
Total Sahel	170	897	847	56 450
Oudalan	52	259	249	15 997
Séno	62	360	337	24 517

Source : Annuaire statistique 2024 de l'Enseignement de Base, DGESS/MEBAPLN

Ces données indiquent un déficit d'enseignants de l'ordre de 9,5% pour les trois régions du projet et donc un risque d'abandon scolaire pour raison d'absence d'enseignants aussi bien au national que dans les zones cibles du projet. L'absence et le mouvement des enseignants sont particulièrement liées à la situation sécuritaire avec comme effets les déplacements d'enseignants.

- *Distance par rapport à l'école (accès à l'école)*

Outre l'insécurité, les obstacles traditionnels à l'amélioration de la scolarisation telle que la distance, persistent dans de nombreuses régions du Burkina Faso, ce qui entraîne un nombre élevé d'enfants non scolarisés. Le tableau ci-dessous présente la distance moyenne parcourue par les élèves aussi bien au niveau national que dans les zones cibles de la recherche sur « l'Education Accélérée ED+ » pour rejoindre l'école primaire.

¹⁵ Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, Annuaire statistique de l'enseignement primaire 2023/2024, Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles, septembre 2024

Tableau 3 : Distance moyenne parcourue par les élèves pour accéder à l'école

Niveau/Distance	Pourcentage des élèves effectuant un trajet			Nombre d'élèves
	Inférieur à 3 km	Entre 3 et 5 km	Supérieur à 5 km	
National	93,37	5,75	0,88	2 203 394
Centre Est	94,13	5,29	0,57	211 729
Boulgou	93,31	6,03	0,66	116 100
Kouritenga	95,07	4,44	0,49	74 368
Centre Sud	92,62	6,43	0,95	135 738
Nahouri	93,78	5,23	0,99	37 502
Zoundwéogo	92,84	6,27	0,89	49 339
Sahel	97,76	1,59	0,65	45 967
Oudalan	95,85	2,23	1,91	12 484
Séno	97,67	2,05	0,29	21 03

Source : Annuaire statistique 2024 de l'Enseignement de Base, DGESS/MEBAPLN.

- *Évaluation des risques pour les écoles (sécurité, infrastructures, accès)*

Au Burkina Faso, les établissements scolaires ayant un environnement sécurisé sont ceux disposant au moins l'un des éléments suivants : un dispositif d'alerte précoce, un comité de veille, un gardien, un domaine scolaire clôturé. Le rapport établi par le Secrétariat de l'Education en Situation d'Urgence indique qu'à la date du 31 décembre 2023¹⁶, la proportion des structures disposant d'un environnement d'apprentissage sécurisé est de 77,5% pour le préscolaire, 33,2% pour les écoles primaires et 42,5% pour le post-primaire et le secondaire. Ces données soulignent la nécessité de renforcer les mesures sécuritaires au primaire et au post-primaire et secondaire pour assurer la protection des enseignants et des élèves.

Dans la région du Sahel, le pourcentage des écoles primaires sécurisées est de 62,3% ; au Centre Est, il est de 18,6% et au Centre Sud 6,7%. On constate que des efforts sont plus déployés par le gouvernement et ses partenaires dans la région du Sahel où la situation sécuritaire est assez précaire pour garantir des conditions optimales d'apprentissage, contrairement au Centre Sud qui est une région à faible risque sécuritaire.

- *Connectivité Internet et accès à la radio dans les écoles*

L'internet occupe une place de choix dans la vie des individus et par ricochet dans la vie des ménages, à travers le monde. Au Burkina Faso, l'internet demeure encore majoritairement un fait urbain. En effet, les données du 5ème recensement général de la population et de l'habitation réalisé en 2019¹⁷ indiquent que la proportion de ménages ayant accès à l'internet en milieu urbain est de 28,3% contre 6,0% en milieu rural. Cet outil est également un pôle d'excellence de quête de savoir et d'apprentissage, car il est considéré comme un auxiliaire pédagogique. Dans les zones cibles de la recherche, l'accès à l'internet est de 5,3% dont 16,4% en milieu urbain et 3,5% en milieu rural. Au Centre-Est, il est de 11,0% dont 24% en milieu

¹⁶ Rapport d'activités ST-ESU au 31 décembre 2023

¹⁷ Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), 5° Recensement général de la population et de l'habitation, décembre 2022

urbain contre 3,5% en milieu rural et au Centre-Sud, 7,1% dont 11,0% pour le milieu urbain et **6,5% pour le milieu rural**. Pour la région du Sahel cette proportion est de 5,3%.

C'est au niveau des Circonscriptions d'Education de Base (CEB), considérées comme l'administration publique de l'Enseignement primaire la plus déconcentrée que l'accès à l'internet est possible. Il n'y a pas dispositif au niveau des écoles.

Quant à l'accès à la radio, il convient de noter que les écoles ne disposent pas pour le moment de dispositifs d'écoute radiophonique. L'usage des radios se fait à domicile ou de façon informelle avec l'appui des partenaires tels que l'UNICEF, l'ONG EDUCO etc.

3.2 Personnel enseignant et bien-être psychosocial

Le rapport statistique annuel produit en décembre 2024 indique un effectif de 101 092 enseignants dont 69 020 au primaire¹⁸. Sur cet effectif, les chargés de cours, c'est-à-dire ceux que l'on appelle enseignants à la craie ou enseignants en classe sont au nombre 61 486.

3.2.1 Etat des lieux des enseignants en situation d'urgence

- *Nombre total d'enseignants dans les zones touchées*

Le rapport annuel 2023 de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Education en Situation d'Urgence (SN-ESU) indique qu'à la date du 31 décembre 2023, 10 régions sur les 13 que compte le Burkina Faso ont enregistré des attaques terroristes. L'ensemble de ces 10 régions totalisait 32 968 enseignants répartis comme suit :

Tableau 4 : Nombre d'enseignants par région au 31 décembre 2023

Région	Nombre d'enseignants
Boucle du Mouhoun	2 962
Cascades	2 111
Centre-Est	4 228
Centre Nord	2 762
Centre Ouest	5 946
Est	1 913
Hauts Bassins	4 508
Nord	4 492
Sahel	655
Sud-Ouest	3 391
Total	32 968

Source : Rapport Statistique sur les Ressources Humaines du MEBAPLN année scolaire 2023-2024

¹⁸ Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles, Rapport Statistique sur les Ressources Humaines du MEBAPLN année scolaire 2023-2024

Le rapport annuel 2023 du Secrétariat technique de l'Education en Situation d'urgence indique que 5330 structures étaient fermées affectant 23 955 enseignants dont 7 365 femmes. Il est donc probable que ces enseignants soient aussi des régions ciblées par l'étude. L'analyse situationnelle à venir serait mise à contribution pour expliciter ces données. Il en est de même que pour le nombre d'enseignants ayant quitté leur communauté.

- *Santé mentale et impact psychosocial des enseignants*

Il n'y a aucun doute que la santé mentale des 23 955 enseignants affectés par la crise sécuritaire a été plus ou moins touchée selon les cas avec des impacts psychosociaux qui méritent une attention. En effet, lors des échanges avec les responsables du MEBAPLN à l'atelier des parties prenantes, il est ressorti que certains enseignants qui sont des victimes survivantes, ne sont plus capables d'assurer le métier d'enseignant, de se prendre en charge soi-même et/ou de s'occuper de leur famille au regard du degré avancé de leur traumatisme.

Conscient de cette situation, le gouvernement et ses partenaires ont développé des initiatives tendant à améliorer la santé mentale des enseignants dans les zones fortement affectées par la crise sécuritaire à travers des formations en « Safe School » et en « Appui Psycho Social ».

- *Redéploiement des enseignants*

Au Burkina Faso, le reploiement des enseignants est de la compétence des structures déconcentrées, notamment les Directions provinciales de l'Education préscolaire, primaire et non formelle (DPEPPNF). Ainsi, chaque année, des instructions officielles signées du Ministre rappellent à chaque acteur son rôle dans le dispositif administratif et pédagogique pour un bon déroulement des activités d'enseignement/apprentissage. Aussi, revient-il aux premiers responsables des DPEPPNF d'assurer une gestion rationnelle des ressources humaines mises à leur disposition. C'est dans ce cadre que le redéploiement des enseignants est réalisé en fonction des besoins et des circonstances. A titre d'exemple les instructions officielles de l'année scolaire 2023-2024 précisent que le DPEPPNF est chargé entre autres « d'assurer une gestion transparente et rationnelle des ressources humaines de la DPEPPNF »¹⁹.

Dans le cadre de la gestion des enseignants dans les zones fortement affectées par la situation sécuritaire, des notes de service du Secrétariat général instruisent le reploiement des enseignants dont les classes sont fermées. De ce fait certains de ces enseignants sont redéployés à l'intérieur de la province ou dans d'autres provinces, soit dans des services administratifs, soit dans des classes déjà pourvues en enseignants. C'est pourquoi certains enseignants se retrouvent 3 ou 4 dans certaines classes, ce qui renforce la situation du grand nombre de suppléants dans un contexte général de manque d'enseignants.

En 2023-2024²⁰, l'effectif des enseignants suppléants au primaire représente 23,4% de l'ensemble de l'effectif des enseignants. La proportion d'enseignants suppléants a atteint

¹⁹ Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, Cabinet, Instructions Officielles, du MEBAPLN pour l'année scolaire 2023-2024.

²⁰ Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles, Rapport Statistique sur les Ressources Humaines du MEBAPLN année scolaire 2023-2024

55,7% au Sahel soit 852 enseignants, 9% soit 584 dans Centre-Est et de 27,6% soit 1268 dans le Centre- Sud.

- *Ratio enseignants/élèves*

Au primaire, le ratio élèves/maître au niveau national est de 52 élèves/maître. Ce ratio est supérieur à la norme nationale fixée à 50. En 2023-2024, les données de la Direction des Ressources humaines du MEBAPLN indiquent une variation du ratio élèves/maître d'une région à une autre et d'une province à une autre, en atteste le tableau suivant :

Tableau 5 : Ratio élèves/enseignants par région en 2023-2024

Niveau	Nombre de maîtres chargés de cours	Nombre d'élèves	Ratio élèves/maître
Total national	61 486	3 067 940	49,9
Total Centre Est	5 009	247 015	49,3
Boulgou	2 683	134 930	50,03
Kouritenga	1 762	86 630	49,2
Total Centre Sud	3 393	151 159	44,6
Nahouri	778	39 723	51,1
Zoundwéogo	1 323	58 439	44,2
Total Sahel	847	56 450	66,6
Oudalan	249	15 997	64,2
Séno	337	24 517	72,8

Source : Annuaire statistique 2024 de l'Enseignement de Base, DGESS/MEBAPLN

3.2.2 Formation et renforcement des capacités des enseignants en situation d'urgence (ST-ESU)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de l'Education en Situation d'Urgence (SN-ESU), de 2022 à 2024 des enseignants ont été formés sur les alternatives éducatives, notamment en SSA/P d'urgence et sur les curricula ESU comme l'atteste le tableau ci-dessous :

Tableau 6 : Enseignants formés sur les alternatives éducatives

Livrables atteints	2022	2023	2024
Des enseignants ont été formés sur les alternatives éducatives (SSA/P d'urgence)	200	200	575
Des enseignants et encadreurs pédagogiques ont été formés sur les curricula ESU	500	300	300
Des enseignants et animateurs ont été formés sur l'Appui Psychosocial (APS)	300	400	690
Des enseignants/animateurs ont été formés sur l'approche Safe School et autres Approches innovantes	500	305	500
Total	1500	1205	2065

Source : Rapport d'activités au T4 du MEBAPLN, 2024

La réalisation de ces formations par le gouvernement a permis d'améliorer la prestation des enseignants dans l'usage des curricula ESU pour faciliter la reprise des activités d'enseignement/apprentissage dans les établissements scolaires ayant perdu au moins quatre (4) mois de cours.

En outre, plusieurs ONG/Association de Développement accompagnent la mise en œuvre de la SN-ESU en appuyant les structures déconcentrées pour la formation des acteurs sur les thématiques de l'ESU.

À la date du 31 décembre 2024²¹, l'appui des partenaires a permis de renforcer les capacités de 1 750 enseignants dont 805 femmes sur les curricula ESU et le *Better learning Program (BLP)*. Ces formations ont permis de prendre en charge 179 443 apprenants dont 70 089 filles. Le tableau ci-dessous, extrait de la matrice 5w (Contribution des ONG/AD) présente les actions de renforcement des capacités des enseignements réalisées en 2024.

Tableau 7 : Apprenants/enseignants bénéficiaires d'un appui psychosocial

Activités	Nombre d'apprenants pris en charge		
	F	G	T
Des apprenants ont été bénéficiaires d'un appui psychosocial à travers la formation des enseignants sur l'appui psychosocial	7 900	7 100	15 000
Des apprenants ont été bénéficiaires d'un appui psychosocial à travers la formation des enseignants sur l'approche Safe School et la santé mentale	27 800	48 700	76 500
Des apprenants ont été bénéficiaires de protection à travers la formation des enseignants sur les principes de base de la protection de l'enfance	3 002	322	3 324
Des personnels éducatifs ont été sensibilisés sur les messages clés de santé, de sécurité, d'hygiène, de paix et de cohésion sociale	3 587	4 533	8 120
Des plans scolaires de préparation/réponse aux urgences ont été développés au profit des écoles formées sur l'approche Safe School	27 800	48 700	76 500
TOTAL	70 089	109 355	179 443

Source : Extrait de la matrice 5W au 31 décembre 2024

A ces actions de formation s'ajoutent la prise en charge sanitaire et psychosociale ainsi que le développement des plans scolaires de préparation/réponse aux urgences qui permettent d'amortir les chocs psychologiques subis par certains acteurs et élèves/apprenants.

3.2.3 Utilisation du Passeport d'apprentissage (*Learning Passport*) pour l'adaptation des enseignants.

²¹ Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, Secrétariat Technique de l'Education en Situation d'Urgence, Rapport annuel 2023 de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Education en Situation d'Urgence, mars 2024

Le passeport d'apprentissage (*Learning Passport*) est un modèle éducatif conçu pour la petite enfance, l'enseignement primaire et secondaire, l'acquisition de compétences chez les adolescents ainsi que l'enseignement technique et professionnel. Il s'adresse particulièrement aux enfants et aux jeunes non scolarisés ou nécessitant un accompagnement afin de garantir la qualité de leur apprentissage.

Ce modèle repose sur un dossier personnalisé retraçant le parcours éducatif de chaque apprenant, transférable au-delà des frontières physiques et numériques selon le contexte. Il prévoit également un appui aux enseignants et aux parents, à travers des formations et des outils adaptés, afin de renforcer leur autonomie et leur capacité à soutenir efficacement les élèves.

À ce jour, il n'existe pas de confirmation officielle attestant du déploiement du passeport d'apprentissage au Burkina Faso.

Cependant, dans le cadre du transfert des apprenants de la SSA/P dans les écoles primaires publiques, une moyenne individuelle de niveau d'apprentissage est établie après l'évaluation finale des apprentissages pour une intégration dans une classe donnée de l'école classique. Ces moyennes de transfert se présente comme suit :

- ✓ pour le transfert au CE2 : moyenne supérieure ou égale 4,50 sur 10 ;
- ✓ pour le transfert au CE1 : une moyenne supérieure ou égale à 3 sur 10 et inférieure à 4,50/10 ;
- ✓ pour le transfert au CP2 : une moyenne inférieure à 3 sur 10 ;
- ✓ il n'y a pas de redoublement à la SSA/P.

La liste des apprenants à transférer est dressée par le point focal CEB conformément aux standards. Cette liste visée par le/la Chef(fe) de la CEB est transmise à la DPEPPNF. La DPEPPNF élabore les décisions de transfert. Ces décisions sont transmises aux directeurs d'école d'accueil au plus tard en mi-juillet pour dispositions à prendre en vue de la prise en compte des apprenants dans les classes de transfert.

Il convient de noter que des attestations de niveau peuvent être établies par le directeur de l'écoles d'accueil ou l'inspecteur pédagogique chargé du suivi pédagogique régalién en cas de mobilité des apprenants d'une zone à une autre pour servir de passeport d'inscription ou de réinscription.

3.3 Population scolaire et facteurs de risque.

3.3.1 Caractéristiques de la population scolaire

Cette analyse met l'accent sur la population scolaire au niveau du préscolaire et primaire et s'est beaucoup appuyer sur l'Annuaire statistique de l'enseignement primaire 2023-2024²².

²² MEBAPLN, DGEES, Annuaire statistique de l'enseignement primaire 2023-2024, septembre 2024

Au niveau national, la population scolaire inscrite dans les établissements d'enseignement primaire s'élève à 3 067 940 élèves, répartis entre 2 203 394 élèves dans le secteur public (soit 71,8 %) et 864 546 dans le secteur privé (soit 28,2 %). Cette répartition confirme la prédominance du secteur public dans la fourniture de l'éducation de base, bien que le secteur privé joue un rôle complémentaire de plus en plus important, notamment dans les zones urbaines.

Concernant la répartition par sexe, les données révèlent une situation globalement équilibrée, avec 1 532 444 filles, soit 50 % de l'ensemble des élèves. Toutefois, l'on note que cette parité encourageante au niveau nationale, dissimule des disparités régionales. Par exemple, dans la région du Centre (province du Kadiogo), la proportion de filles atteint 50,9 %, tandis qu'elle baisse à 44,8 % dans des provinces telles que le Koulpélogo. Ce constat invite à poursuivre les efforts en matière de promotion de la scolarisation des filles, en ciblant particulièrement les zones où les écarts restent marqués.

La distribution géographique de la population scolaire met en évidence la forte concentration des élèves en milieu rural, avec 1 924 349 élèves, soit 62,7 % des effectifs, contre 1 143 591 élèves en milieu urbain (37,3 %). Cette situation traduit l'importance numérique des zones rurales, mais également les défis structurels qui y subsistent en matière d'accès à une éducation de qualité. L'enjeu reste la réduction des disparités d'accès et de conditions d'apprentissage entre les milieux urbain et rural.

L'analyse montre des disparités importantes entre les différentes régions d'intervention du projet montre des tendances variées. En 2023-2024, la région du Sahel comptait 56 450 élèves, soit 1,8 % de l'effectif national, ce qui en fait l'une des régions les moins scolarisées. Le taux des filles était de 47,6 %, inférieur à la moyenne nationale. Près de 40 % des élèves sont en milieu urbain, un taux élevé lié aux déplacements dus à l'insécurité. Le contexte sécuritaire dégradé a entraîné la fermeture de nombreuses écoles, limitant l'accès à l'éducation, notamment pour les filles. En ce qui concerne les provinces du projet, l'Oudalan enregistrait 15 997 élèves dont 46,4% de filles pour l'année scolaire 2023-2024, tandis que le Seno comptait 24 519 élèves dont 48,4% de filles.

La région du Centre-Est compte 247 015 élèves, soit 8% de l'effectif national, avec une proportion relativement faible de filles (48,8 %). La province du Koulpélogo comptait 25 455 élèves dont 44,8 % de filles, tandis que le Kouritenga 86 630 élèves dont 49,3% et le Boulgou 134 930 élèves avec 49,3% de filles. Globalement, près de 75 % des élèves dans cette région sont en milieu rural.

La région du Centre-Sud a enregistré 151 159 élèves (environ 5 % au niveau national), dont 48,9 % de filles. La population scolaire est majoritairement rurale (plus de 85 %) et concentrée dans certaines provinces comme le Zoundwéogo, qui regroupe près de 58 439 élèves, soit plus d'un tiers de l'effectif régional. Dans la province du Nahouri, 39 723 élèves dont 48,9% de filles.

- *Nombre d'enfants non scolarisés (OOSC)*

En 2017, le nombre d'enfants et adolescents en dehors du système éducatif au Burkina Faso était estimé à 2 634 300 enfants et adolescents dont 1 284 683 filles²³. En octobre 2023, l'UNICEF estimait qu'au moins 1 million d'enfants²⁴ étaient non scolarisés au Burkina Faso, dû à l'insécurité et divers facteurs socio-économiques.

Toutefois, les efforts engagés par le MEBAPLN et ses partenaires ont permis la réouverture d'établissements scolaires favorisant la réintégration des enfants à l'école, notamment dans les régions fortement affectées par la crise sécuritaire, telles que le Nord, le Centre-Nord, la Boucle du Mouhoun, l'Est, le Centre-Est et le Sahel. Selon le ST-ESU, à la date du 31 mai 2025, 1412 établissements dont 95,9% d'écoles primaires ont été rouvertes permettant la réintégration de 284 831 élèves.

3.3.2 Population à risque d'abandon scolaire et raisons de l'abandon scolaire

- *Population à risque d'abandon scolaire*

Selon l'étude sur les enfants et adolescent(e)s en dehors de l'école au Burkina Faso réalisé en 2017, 1 725 193 élèves (pour 2 489 758 élèves au total) risquaient d'abandonner l'école avant la fin de la scolarité. L'étude indiquait également une tendance croissante de ces enfants à risque d'abandon scolaire du fait de plusieurs facteurs, notamment économiques, sécuritaires et socioculturelles.

- *Raisons de l'abandon scolaire (économiques, sécuritaires, socioculturelles, genre)*

La problématique de l'accès à l'éducation et de la continuité scolaire des enfants au Burkina Faso était avérée avant la crise sécuritaire.

En dépit des efforts consentis par le gouvernement et ses partenaires, ce nombre a connu une évolution avec les attaques terroristes que connaît le pays depuis 2015 dont l'une des conséquences immédiates est la fermeture de milliers d'écoles.

Le rapport du 5^e Recensement général de la population et de l'habitat²⁵ relève qu'en 2019, la population d'âge scolaire obligatoire (enfants de 6-16 ans) est de 6 155 201 avec un pourcentage de scolarisés qui s'élève à 45,9%. A l'inverse le pourcentage des enfants non

²³ Ministère de l'Éducation nationale et de l'alphabétisation, Rapport de l'étude sur les enfants et adolescent(e)s en dehors de l'école au Burkina Faso, juillet 2017.

²⁴ UNICEF, Burkina Faso : 1 million d'enfants non scolarisés en raison de la violence et l'insécurité, octobre 2023

²⁵ Institut national de la statistique et de l'habitation (INSD), 5^e recensement général de la population et de l'habitat, décembre 2022

scolarisé est de 54,1% contre 51,4% en 2014, soit une augmentation de 3%. En termes absolus, le nombre des enfants de 6 à 16 ans non scolarisés est 3 329 964. En milieu urbain, cette proportion est de 32,9 % alors qu'elle est de 67,6% en milieu rural.

Quant à la proportion des enfants déscolarisés, elle s'établit à 15,0% au niveau de l'ensemble du pays et est plus élevée en milieu urbain (18,1%) qu'en milieu rural (14,1%). C'est en milieu rural que la proportion des enfants de 6-16 ans qui n'ont jamais été à l'école est la plus élevée (46,3% contre 14,8% en milieu urbain).

Dans les régions ciblées par le projet « Education Accélérée ED+ », la situation des enfants hors école, c'est-à-dire ceux qui n'ont jamais été scolarisés ainsi que ceux qui abandonné, se présente comme suit :

Tableau 8 : Proportion des enfants hors école dans les régions du projet

Régions	% des enfants de 6 à 16 ans qui n'ont jamais fréquenté	% des enfants de 6 à 16 ans déscolarisés
Centre-Est	41,1%	16,5%
Centre-Sud	25,5%	15,8%
Sahel	76,5%	12,8%

Source : 5^e RGPH

Plusieurs raisons concomitantes expliqueraient la non scolarisation des enfants au Burkina Faso.

➤ Raisons économiques

Les facteurs économiques sont liés au faible niveau de revenus des familles, aux frais de scolarité élevés dans le privé, aux coûts indirects à assurer par les parents même avec la gratuité de l'enseignement de base stipulée dans la loi d'orientation de l'éducation²⁶ en son article 6 qui stipule que « l'enseignement de base public est gratuit ». Cependant, force est de reconnaître que les mauvaises pratiques liées au recouvrement des cotisations pour le fonctionnement des établissements scolaires (APE, AME, cotisations spéciales, etc.) occasionnent des abandons.

Il convient également de noter que l'accès des enfants à l'enseignement primaire est étroitement lié à la richesse des ménages. Selon le 5^e Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 2019) et les données de la DGESS, le taux net de scolarisation au primaire est estimé à 55 % chez les enfants issus de ménages pauvres, contre 85 % chez ceux issus de ménages riches.

Le rapport national de l'étude sur les obstacles à l'accès et à la continuité de l'éducation pour les enfants en situation de déplacement forcé au Burkina Faso révèle que la plupart des acteurs de développement sont unanimes sur la barrière économique pour l'inscription des enfants à l'école. Cette étude relève des extraits de discours qui sont assez illustratifs de la situation : « la situation de précarité des parents du point de vue économique explique la non inscription des enfants à l'école et/ou leur déscolarisation » ; « Lorsqu'on est dans une situation de survie,

²⁶ Loi N° 013-207/AN portant loi d'orientation de l'éducation, article 6

rarement la question de l'éducation est une priorité. Donc les questions économiques ou les questions financières restent l'un des facteurs qui limitent beaucoup la question de la scolarisation »²⁷.

Dans les ménages vulnérables, les enfants sont un rempart important pour la survie. Pour ce faire, ils sont mis au travail pour pouvoir apporter des revenus aux ménages. Les garçons se retrouvent dans l'orpaillage, dans le petit commerce et dans les petits métiers d'artisanat, de menuiserie. Quant aux filles, elles sont dans les travaux d'aide domestiques, dans les maquis comme serveuses et dans les petits commerces.

➤ **Refus des parents**

Le refus des parents à inscrire les enfants à l'école, doublé de la non importance accordée à l'école par certains chefs de ménage par ignorance se manifestent par le rejet de l'école classique. Ce rejet de l'école classique est aussi entretenu par l'absence de lien entre scolarisation et employabilité avec le nombre croissant du chômage des jeunes issus du système classique de scolarisation. En effet, ayant constaté la non réussite des enfants scolarisés dans leur environnement, les parents ne voient pas l'opportunité d'inscrire leurs progénitures à l'école. Ainsi, les parents en milieu rural préfèrent d'autres modèles d'éducation telles que les écoles coraniques ou franco-arabes, les structures d'alternatives éducatives offertes par les ONG/Associations de développement.

➤ **Raisons sécuritaires**

Les données du rapport mensuel du Secrétariat technique en situation d'Urgence en date du 6 avril 2024 indique 5 319 structures éducatives fermées à la date du 31 mars 2024, représentant environ 20 % de l'ensemble des structures éducatives, en raison de l'insécurité, touchant 818 849 élèves. Le rapport statistique mensuel de l'ESU en date 5 juin 2025 indique qu'en mai 2025, le nombre des élèves réinscrits grâce à la réouverture de certaines écoles s'élève à 284 831 dont 48,4% de filles. On retient que 98,6% de ces élèves relèvent du primaire. Par ricochet, le nombre des déscolarisés peut être estimé à 534 018 apprenants. Cette situation dénote l'importance de la déscolarisation du fait de l'insécurité.

Selon l'étude sur les obstacles à l'accès et à la continuité de l'éducation pour les enfants en situation de déplacement forcé au Sahel central, il y est mentionné que pour échapper à la menace des groupes armés, certains parents préfèrent retirer leurs enfants des écoles classiques pour les réinscrire dans les structures coraniques. C'est par ailleurs pourquoi les écoles coraniques et franco-arabes se développent de plus en plus dans les zones à forts défis sécuritaires. Au Burkina Faso, les écoles franco-arabes sont un secteur d'enseignement important et constituent une partie significative de l'enseignement primaire privé. En avril 2022, elles se chiffrèrent à plus de 2 000, représentant environ 50% des établissements primaires privés et 10% des enfants scolarisés²⁸.

²⁷ Rapport national sur l'étude sur les obstacles à l'accès et à la continuité de l'éducation pour les enfants en situation de déplacement forcé dans la région du Sahel central, Boly Dramane, Démographe, PhD, Consultant international 2022-2023

²⁸ <https://www.google.com/search?q=situation+des+%C3%A9coles+franco-arabes+au+burkin>

Il convient également de noter que dans les zones contrôlées par les groupes armés, les parents préfèrent donner leurs filles précocement en mariage afin de ne pas les exposer au recrutement par les groupes armés. Du fait de l'insécurité grandissante, certains parents voient dans le mariage d'enfants une manière de « protéger » leurs filles, qui sont de plus en plus souvent recrutées par les groupes armés pour les aider dans certaines activités (Save the Children, 2020).

Dans les zones affectées par l'insécurité, force est de reconnaître que les élèves qui ont vécu des attaques au sein des écoles et qui se sont débattus pour s'en sortir sont sous un état de choc. Ils n'ont plus la même vision de l'école. L'école qui devrait être un lieu sûr, un lieu protecteur, est vue par ces derniers comme un lieu d'exposition à la terreur. Aussi, ont-ils peur d'y retourner et préfèrent alors abandonner leur cursus.

➤ **Raisons socio-culturelles**

Au Burkina Faso, les pesanteurs socioculturelles sont toujours vivaces, surtout dans les zones rurales. Certaines catégories de population, particulièrement les éleveurs préfèrent envoyer leurs enfants garder les troupeaux plutôt que de les inscrire à l'école. Sur la question du genre, la tradition et certaines mentalités placent toujours la femme au second plan. En effet, les filles doivent être à la maison et la tradition veut qu'elles soient initiées très tôt à leur rôle de femme au foyer. A cela s'ajoutent certaines pratiques initiatiques et les rites, les rapt de filles, les mariages précoces. Au demeurant, les filles quand elles grandissent et voient les conditions de vie de leurs parents, elles n'ont plus l'esprit dans les études. Vu la misère dans leur famille, elles préfèrent abandonner les études pour se trouver un mari qui va les prendre en charge. Certaines d'entre elles sont données en mariage précoce pour réduire la charge de la famille, les grossesses précoces et/ou non désirées, constituent également des raisons d'abandon scolaire des filles.

➤ **Insuffisance d'instruction des parents**

Lorsque les parents des enfants sont instruits, ils ont plus la chance de fréquenter l'école et de finir au moins le cycle primaire. Ce constat est en phase avec les études classiques sur la scolarisation des enfants. Le niveau d'instruction constitue un capital important pour la scolarisation des enfants. Quelle que soit la communauté, les enfants des parents instruits sont plus scolarisés que les enfants des parents non instruits²⁹.

➤ **Insuffisance de l'offre éducative**

Au Burkina Faso, l'insuffisance de l'offre éducative se traduit par les ressources limitées de l'État pour répondre à la demande éducative. Du fait de la crise sécuritaire, le pays a vu une augmentation des dépenses publiques de sécurité et une réorientation des actions de l'État au détriment des secteurs sociaux et du développement humain dont l'éducation (PNUD, 2019). A cela s'ajoute une mise en œuvre d'alternatives éducatives qui n'arrivent pas à prendre en

²⁹Rapport national sur l'étude sur les obstacles à l'accès et à la continuité de l'éducation pour les enfants en situation de déplacement forcé dans la région du Sahel central, Boly Dramane, Démographe, PhD, Consultant international 2022-2023

charge tous les enfants et adolescents en dehors de l'école³⁰.

➤ **Facteurs pédagogiques**

Parallèlement aux facteurs ci-dessus énumérés, certaines pratiques liées à la pédagogie peuvent être source de déscolarisation. Il s'agit principalement de l'utilisation de stéréotypes sexistes, les pratiques pédagogiques peu sensibles au genre et aux droits des enfants et peu attrayantes qui ne tiennent pas compte de la personnalité de l'enfant³¹.

A cette situation s'ajoutent les effectifs pléthoriques. Au Burkina Faso, on constate surtout dans les zones de repli des déplacés, que certaines classes enregistrent plus de 100 élèves avec une insuffisance de tables-bancs donc de places assises. Cette pléthore d'effectifs rend compte de l'insuffisance des capacités d'accueil des établissements scolaires qui peut être également cause de déscolarisation.

3.3.3 Programmes d'éducation alternative et accueil des enfants déplacés

- *Nombre d'enfants déplacés inscrits dans des programmes d'éducation alternative*

La situation éducative des enfants déplacés internes (EDI) au Burkina Faso est marquée par des défis majeurs, mais aussi par des initiatives significatives visant à assurer leur droit à l'éducation.

En 2024, le Burkina Faso continue de faire face à une crise sécuritaire et humanitaire sans précédent. Selon les données les plus récentes, le pays compte plus de 2,2 millions de personnes déplacées internes (PDI), dont environ 60 % sont des enfants³².

La situation des enfants déplacés internes (EDI) dans les programmes d'éducation alternative et accélérée au Burkina Faso est marquée par des initiatives significatives, bien que des données précises sur le nombre d'enfants inscrits dans chaque programme soient limitées. Les principales stratégies mises en place pour répondre aux besoins éducatifs de ces enfants sont :

➤ **Les Centres d'Éducation de Base non normelle (CEBNF)**

Les Centres d'Éducation de Base Non Formelle (CEBNF) du Burkina Faso sont des structures éducatives destinées à offrir une éducation alternative aux enfants et jeunes de 9 à 16 ans, souvent non scolarisés ou en situation de déscolarisation précoce. Ces centres visent à répondre aux besoins éducatifs des populations exclues du système scolaire formel, en particulier dans les zones rurales et périphériques. Ils permettent aux jeunes de réintégrer entre autres le système éducatif classique en acquérant les compétences de base nécessaires.

Les CEBNF offrent des formations techniques et pratiques adaptées aux réalités socio-économiques locales, telles que la mécanique, la couture, la menuiserie, l'agriculture, etc.

³⁰ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, Stratégie Nationale pour la prise en charge en Éducation et Formation des Enfants et Adolescent(e)s en dehors de l'école au Burkina Faso 2020-2024

³¹ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, Plan d'expansion de la Stratégie de Scolarisation Accélérée 2022-2026

³² CONASUR (Comité National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation), Rapport de situation humanitaire, avril 2024

La durée de la formation s'étend sur quatre ans, comprenant un cycle de base et un cycle de métiers. Les apprenants sont dotés de savoirs, savoir-faire et savoir-être susceptibles de contribuer à leur insertion socio-économique et à leur développement personnel. Les cours sont dispensés en langues nationales (moore, dioula, fulfuldé, etc.) et en français, facilitant ainsi l'apprentissage. Le programme inclut des matières générales (lecture, écriture, calcul) et des modules professionnels adaptés aux besoins du marché local.

Les apprenants sont évalués à la fin de chaque cycle, avec la possibilité de se présenter au Certificat d'Études Primaires (CEP) ou au Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) selon la filière suivie à la fin du deuxième cycle.

En 2024, 821 centres étaient opérationnels pour les jeunes et les adultes, contre 1 338 en 2023 et 1 556 en 2022, soit une diminution continue au cours des trois dernières années. Au cours de la campagne 2024, 38 891 apprenants ont été inscrits, dont 31 040 filles et femmes. Ce nombre est en nette baisse par rapport aux années précédentes, avec 63 424 inscriptions en 2023 et 70 912 en 2022.³³

Malgré l'engouement que suscite ces centres, ils restent confrontés au manque de ressources qui se manifestent par la vétusté du matériel, le manque de formateurs, l'insuffisance de financement ; l'inadéquation des infrastructures liées à l'absence d'électricité et la fermeture d'ateliers et l'empiètement du domaine par des particuliers signalé dans certains centres.

En résumé, les Centres d'Éducation de Base Non Formelle jouent un rôle crucial dans l'inclusion éducative et professionnelle des jeunes burkinabè, en leur offrant des opportunités d'apprentissage adaptées à leurs besoins et contextes spécifiques.

➤ **Les centres Alphabétisation/Formation Intensive des jeunes de 9 à 15 ans pour le Développement (AFI-D)**

Le programme Alphabétisation/Formation Intensive des jeunes de 9 à 15 ans pour le Développement (AFI-D) est une initiative éducative non formelle mise en place au Burkina Faso pour répondre à la faible offre éducative adaptée aux jeunes ruraux non scolarisés ou précocement déscolarisés. Ce programme est promu par Solidar Suisse Burkina Faso, en partenariat avec le Fonds pour l'Alphabétisation et l'Éducation Non Formelle (FONAENF) et validé par la Direction de la Recherche en Éducation et de l'Innovation Pédagogique (DGREIP). Ce programme a permis au cours de l'année 2024-2025 à 2 403 enfants, dont 1 295 filles³⁴ de retourner à l'école. Cette initiative vise à intégrer les enfants déplacés internes dans le système éducatif formel à travers une formation accélérée.

➤ **Les CBN2J (Centres Banna Nuara 2J)**

³³ Source: Statistical Yearbooks of Non-Formal Education (ENF), Directorate General for Studies and Sectoral Statistics (DGESS), 2022, 2023, and 2024 editions

³⁴ Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, DGESS, annuaire ENF 2024 FINAL

Les Centres Banma Nuara 2 (CBN2) sont une initiative éducative développée par l'ONG Tin Tua au Burkina Faso, visant à offrir une éducation alternative aux jeunes et adultes non scolarisés, notamment dans les régions de l'Est du pays. Ces centres relèvent de l'éducation non formelle (ENF) et sont conçus pour répondre aux besoins spécifiques des apprenants, en particulier ceux issus des communautés rurales et vulnérables.

Ils ont pour objectifs, la réinsertion scolaire permettant aux jeunes de 9 à 15 ans, souvent non scolarisés ou précocement déscolarisés, d'acquérir les compétences nécessaires pour intégrer le système scolaire formel.

La durée de la formation est de quatre ans, adaptée aux besoins et au rythme des apprenants, leur permettant de développer des compétences en communication écrite, en gestion de projets communautaires, et en utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Le programme utilise une méthode participative, favorisant l'interaction et l'engagement des élèves. À la fin de la formation, les apprenants peuvent se présenter à l'examen du Certificat d'Études Primaires (CEP), facilitant ainsi leur intégration dans le système éducatif formel.

Ces centres répondent aux défis éducatifs posés par l'insécurité et les déplacements massifs de populations, en offrant une alternative éducative flexible et adaptée.

L'année scolaire 2024-2025, a enregistré une inscription de 7358 apprenants dont 4 312 filles dans les centres CBN2J³⁵.

➤ **Les Écoles du Berger et de la Bergère (EdB)**

Les Écoles du Berger et de la Bergère (EdB) constituent une initiative éducative innovante lancée en 2003 au Burkina Faso, visant à intégrer les enfants des communautés d'éleveurs, principalement peulhs, dans le système scolaire formel. Ce projet est porté par l'association Andal et Pinal (A&P), dont le nom signifie « savoir et éveil » en fulfuldé, la langue locale des Peulhs.

Elles ont pour objectifs la réintégration scolaire en offrant une éducation aux enfants de 9 à 15 ans, souvent non scolarisés ou en échec scolaire, en leur permettant d'intégrer le système éducatif classique après une formation adaptée.

Cette approche utilise le fulfuldé et le français comme langues d'enseignement, respectant ainsi la langue et la culture des élèves. Elle allie enseignement académique (mathématiques, sciences, histoire-géographie) et formation pratique (élevage, santé animale, hygiène, environnement) pour préparer les élèves à leur environnement socio-économique.

Le programme s'étend sur quatre ans, avec une évaluation à la fin de chaque année pour permettre aux élèves de rejoindre l'école classique en fonction de leurs acquis.

³⁵ Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, DGESS, annuaire ENF 2024 FINAL

Depuis sa création, le projet a été étendu à plusieurs villages, notamment dans les régions du Sanmantenga, de l'Est et du Centre-Sud du Burkina Faso, touchant ainsi un nombre croissant d'enfants.

En résumé, les Écoles du Berger et de la Bergère représentent une réponse innovante et adaptée aux défis éducatifs des communautés d'éleveurs du Burkina Faso, alliant respect des traditions, inclusion sociale et développement durable.

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, 516 apprenants dont 320 filles ont été inscrits dans les centres EdB³⁶.

➤ **Les centres SSA/P (Stratégie de Scolarisation Accélérée /Passerelle)**

La Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P) est une initiative éducative mise en place pour offrir une seconde chance aux enfants et adolescents de 9 à 12 ans, non scolarisés ou précocement déscolarisés, leur permettant d'intégrer ou de réintégrer le système scolaire classique au niveau de la 4^e année de l'école primaire (CE2).

Cette approche a été introduite en 2004 au Mali par la Fondation Stromme, puis étendue au Burkina Faso 2006 et au Niger en 2007.

Durant ces quatre dernières années, au total 51 118 enfants hors école de 9 à 12 ans ont été insérés dans l'enseignement primaire soit : 10 611 en 2020-2021 ; 12 915 en 2021-2022 ; 9 302 en 2022-2023³⁷ et en 2023-2024, 18 296 apprenants dont 8782 filles³⁸. 24 provinces ont bénéficié de cette alternative avec l'appui de 22 ONG/Associations locales.

En dépit des succès obtenus, la SSA/P fait face à des défis tels que l'insécurité persistante, les déplacements massifs de populations. Cette situation a conduit à la mise en œuvre de la SSA/P de résilience qui est une adaptation des contenus et méthodes pédagogiques aux contextes locaux.

Force est de reconnaître que le programme de la SSA/P reste un modèle d'éducation inclusive et résiliente, contribuant à la réduction de l'extrémisme violent et à la promotion de la paix dans les régions concernées.

➤ **SSA2 (Stratégie de Scolarisation Accélérée 2)**

La Stratégie de Scolarisation Accélérée 2 (SSA2) est une initiative éducative mise en place par la Fondation Strømme en 2016, visant à offrir une seconde chance aux jeunes déscolarisés ou non scolarisés âgés de 13 à 14 ans. Elle prépare les apprenants pour l'acquisition du Certificat d'Études primaires (CEP). Le programme d'enseignement/apprentissage est d'une durée deux

³⁶Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, DGESS, annuaire ENF 2024 Final

³⁷ Base de données du Secrétariat permanent de la SSA/P

³⁸ Direction de la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle, données de rentrée 2024-2025 en date du 13 mai 2025.

ans avec un contenu condensé des contenus des classes de CP1, CP2 et CE1 pour la première année et des contenus des classes de CE2, CM1 et CM2 pour la deuxième année

Elle utilise une approche adaptée aux besoins des jeunes, incluant des modules d'Éducation Civique et Morale (ECM) pour promouvoir des valeurs telles que la paix, la tolérance et la citoyenneté responsable.

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, 1109 apprenants ont été inscrits dans 45 centres SSA2³⁹.

➤ **Autres stratégies alternatives d'éducation**

En plus de ces stratégies, d'autres alternatives ont été mises en place par le HCR, en collaboration avec le Ministère de l'Éducation nationale, l'UNICEF, et d'autres partenaires techniques et financiers. Il s'agit principalement :

- **du Programmes d'éducation par la radio (PER)** : Le Programme d'Éducation par la Radio, mis en œuvre avec l'appui de l'UNICEF, permet la diffusion de cours de lecture, d'écriture et de mathématiques via des radios solaires distribuées dans les communautés déplacées. En 2024, il a touché environ 250 000 à 300 000 enfants dans les zones d'accès limité⁴⁰ ;
- **des centres d'apprentissage communautaires** : Des centres d'apprentissage temporaires ont été mis en place dans plusieurs localités d'accueil afin d'assurer la continuité des apprentissages. Ces espaces offrent aussi un accompagnement psychosocial et des activités ludiques, en particulier pour les enfants affectés par des traumatismes liés au conflit⁴¹ ;
- **des bourses scolaires et soutien matériel** : À travers des initiatives telles que « Un Enfant, Un Parrain » ou les fonds d'urgence à l'éducation, plusieurs milliers d'enfants ont reçu des kits scolaires, des uniformes ou des aides financières pour favoriser leur (ré)intégration dans les écoles publiques ou alternatives⁴².

En dépit de ces efforts notables, plusieurs défis continuent d'entraver l'accès à l'éducation des EDI. Il s'agit :

- de l'accès limité se traduisant par une proportion significative d'enfants déplacés toujours sans accès à l'éducation notamment dans les zones de conflit actif.
- des infrastructures insuffisantes dans les zones d'accueil marquées par le manque de salles de classe, de tables-bancs, de latrines adaptées, etc.
- des ressources humaines et financières limitées : déficit d'enseignants disponibles, épuisement du personnel déjà en poste, faible allocation budgétaire à l'éducation d'urgence.

³⁹ Direction de la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle, données de rentrée 2024-2025 en date du 13 mai 2025.

⁴⁰ UNICEF Burkina Faso, Rapport d'activités Éducation, mars 2024

⁴¹ HCR Burkina Faso, Bulletin opérationnel – T1 2024

⁴² MEBAPLN/UNICEF, avril 2024

- de la mobilité constante des familles déplacées, rendant difficile le suivi scolaire des enfants.

Pour améliorer durablement la situation éducative des enfants déplacés au Burkina Faso, il est nécessaire de :

- renforcer la sensibilisation communautaire à l'importance de la scolarisation, même en contexte de crise ;
- appuyer les partenariats locaux et internationaux pour développer des solutions éducatives inclusives et adaptées ;
- accroître les ressources allouées à l'éducation d'urgence dans les budgets nationaux et les financements des partenaires ;
- former et déployer davantage d'enseignants qualifiés dans les zones à forte concentration de PDI.

3.3.4 Écarts de réussite scolaire (par région, genre, handicap, exposition aux conflits)

L'analyse des écarts de réussite scolaire au Burkina Faso, structurée selon les dimensions suivantes : région, genre, handicap et exposition aux conflits peut se présenter comme suit :

- **Les disparités régionales**

Les résultats du CEP 2025 révèlent des disparités régionales persistantes au Burkina Faso, malgré une tendance générale à la hausse. La région du Centre-Est enregistré la meilleure performance avec 92,31 %, fruit d'une mobilisation active des acteurs éducatifs. La province du Kouritenga a enregistré 94,99% d'admission au CEP.

Les Hauts-Bassins suivent avec 90,26 %, soit une progression de 12 points par rapport à 2024. Le Nord et le Sahel, malgré l'insécurité, obtiennent respectivement 88,58 % et 86,25 %, illustrant une résilience remarquable. Enfin, dans le Centre-Sud, la province du Bazèga atteint 90,91 %, confirmant une dynamique éducative positive. Quant au Nahouri, c'est un taux de 91,18% d'admission.

En ce qui concerne le BEPC, les résultats de la session de 2025 révèlent également des écarts importants entre les régions. L'Est, le Centre-Est, le Centre et le Plateau-Central se distinguent avec des taux de réussite supérieurs à 51 %, traduisant une bonne transition vers le secondaire. Le Nord, les Cascades et le Centre-Sud se situent autour de la moyenne nationale. En revanche, le Sahel, la Boucle du Mouhoun, les Hauts-Bassins et le Sud-Ouest affichent des taux plus faibles (entre 43 % et 46 %).

- **Les inégalités de genre**

Malgré des efforts soutenus en faveur de la scolarisation des filles, les disparités persistent, notamment dans les zones rurales et à fort impact sécuritaire.

En 2024, environ 75 000 filles ont quitté le système scolaire à cause des mariages précoces, des grossesses non désirées, de l'insécurité et des déplacements forcés⁴³. Ce chiffre représente environ 4,3 % des filles inscrites à l'école primaire.

Une analyse des taux brut de scolarisation par genre au Burkina Faso en 2024 révèle des disparités.

Au primaire : les filles présentent un taux de scolarisation plus élevé que les garçons, atteignant 89,2 % contre 81 %. Cette tendance positive est attribuée aux efforts soutenus pour promouvoir l'éducation des filles, notamment dans les zones rurales.

Au secondaire : bien que les taux de scolarisation soient relativement proches entre les sexes, les garçons enregistrent un taux légèrement supérieur (57,84 %) comparativement aux filles (52,22 %). Cette différence peut être liée à des facteurs socio-économiques et culturels influençant la poursuite des études, tels que les mariages précoces et les responsabilités domestiques.

Au supérieur : les garçons continuent de dominer l'accès à l'enseignement supérieur avec un taux de 10,82 %, contre 8,72 % pour les filles. Cette disparité est souvent due à des obstacles financiers, à la préférence pour l'éducation des garçons dans certaines familles et à la faible représentation des femmes dans les filières scientifiques.

Pour améliorer ces chiffres, il est essentiel :

- de poursuivre et d'intensifier les initiatives visant à réduire les inégalités entre les sexes, notamment en offrant des bourses ciblées pour les filles et en sensibilisant les communautés aux avantages de l'éducation des filles ;
- d'améliorer l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur par des programmes de soutien, tels que des aides financières et des infrastructures adaptées. Ce qui est nécessaires pour encourager la poursuite des études, en particulier pour les filles dans les zones rurales ;
- d'encourager les filles à s'engager dans les filières scientifiques et techniques. Toute chose qui peut contribuer à réduire les écarts de genre dans l'enseignement supérieur.

- **Les enfants handicapés (EH)**

Selon les données disponibles, au 31 décembre 2022⁴⁴, le nombre total d'enfants handicapés inscrits dans le système éducatif burkinabè était de 67 733, répartis comme suit :

- Au préscolaire, on enregistre 1 750 enfants dont 661 filles ;
- Au primaire, on dénombre 52 812 enfants dont 21 427 filles ;
- Au post-primaire et secondaire, on retient 13 171 enfants avec 7 071 filles)

Ces chiffres indiquent une progression dans l'accès à l'éducation pour les EH, bien que des disparités subsistent, notamment entre les sexes et selon le niveau d'enseignement.

Cette situation peu reluisante est marquée par le fait que :

⁴³ Direction de la Promotion de l'Éducation des Filles et du Genre (DPEIFG), citée par APA News, février 2024

⁴⁴ Comité des droits des personnes handicapées – Rapport du Burkina Faso, 2022

- de nombreuses écoles manquent d'aménagements adaptés (rampes d'accès, toilettes accessibles, matériel pédagogique spécialisé), limitant l'accès des EH à un environnement d'apprentissage inclusif ;
- peu d'enseignants bénéficient d'une formation en éducation inclusive, ce qui entrave l'intégration efficace des EH dans les classes ordinaires ;
- les EH et leurs familles font face à des préjugés et à une exclusion sociale, ce qui peut décourager l'inscription scolaire et affecter la réussite académique.

Pour améliorer la situation, plusieurs initiatives sont mises en place :

- la formation des enseignants à travers des programmes de formation en éducation inclusive sont développés pour sensibiliser et outiller les enseignants à l'accueil des EH;
- les aménagements scolaires pour rendre les infrastructures scolaires plus accessibles, notamment par la construction de rampes et l'adaptation des toilettes ;
- la sensibilisation communautaire pour changer les mentalités et encourager l'inclusion des EH dans les écoles.

Bien que des progrès aient été réalisés, il reste encore beaucoup à faire pour garantir une éducation inclusive de qualité pour tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap. Il est essentiel de poursuivre les efforts pour éliminer les barrières physiques, sociales et pédagogiques, afin d'assurer une éducation équitable pour tous.

• **L'impact des conflits armés**

La crise sécuritaire persistante au Burkina Faso continue d'affecter gravement l'accès à l'éducation, notamment dans les régions du Sahel, du Nord et du Centre-Nord.

En mars 2024, 5 319 écoles, soit près de 20 % des établissements scolaires, étaient fermées pour raisons sécuritaires. Cette situation a touché 818 849 élèves (dont 394 293 filles) ainsi que 24 281 enseignants (dont 7 413 femmes). Plus de 31 000 enseignants ont été contraints de fuir ou sont dans l'incapacité d'exercer en raison de la violence, exacerbant la crise éducative.

Le taux brut de scolarisation primaire est tombé à 20,3 % en 2021, contre 53,4 % en 2018, illustrant une chute dramatique de l'accès à l'éducation.

Face à cette situation, des efforts sont déployés pour maintenir l'accès à l'éducation à travers l'éducation à distance qui a permis de distribuer plus de 2 600 radios solaires pour permettre aux enfants dans les zones touchées de suivre des cours à distance et les campagnes de sensibilisation pour encourager les parents à inscrire leurs enfants à l'école, malgré les défis sécuritaires.

La crise sécuritaire au Burkina Faso continue d'avoir un impact dévastateur sur l'éducation, en particulier dans les régions les plus affectées. Bien que des initiatives soient en place pour atténuer cette crise, un engagement renforcé est nécessaire pour garantir le droit à l'éducation pour tous les enfants, indépendamment de leur situation géographique ou sécuritaire.

Les écarts de réussite scolaire au Burkina Faso sont multifactoriels et interconnectés. Les disparités régionales, les inégalités de genre, les défis liés au handicap et les effets des conflits

armés nécessitent une approche intégrée et ciblée pour garantir une éducation inclusive et équitable pour tous les enfants.

3.4 Analyse des risques du système éducatif

3.4.1 Types de risques affectant l'éducation

Cette analyse s'est appuyée sur la base de données de DGESS du mois de mai 2025 sur l'ESU.

Les provinces du Sahel – Soum, Yagha, Seno et Oudalan – présentent les niveaux de risque sécuritaire les plus élevés selon les répondants. Dans le Soum, 84,2 % des répondants signalent la fermeture d'écoles pour raison sécuritaire, et 3,9 % mentionnent des attaques armées. Dans le Yagha, 94,3 % des répondants rapportent une fermeture liée à l'insécurité. Dans le Seno, 67,5 % évoquent une fermeture, et 4,9 % une attaque. Enfin, dans l'Oudalan, 69,5 % signalent des fermetures et 0,5 % une attaque contre une école. Des cas de délocalisations préventives sont également rapportés dans les quatre provinces.

Dans la région du Sahel, 79,1 % des répondants (914 sur 1155) ont signalé des fermetures d'écoles pour cause d'insécurité, tandis que 32 ont rapporté des attaques armées et 35 des délocalisations d'établissements. Ces chiffres illustrent la gravité de la crise éducative, avec une insécurité persistante qui perturbe fortement le fonctionnement des écoles et la stabilité du personnel enseignant.

Tableau 9 : Raisons de fermeture/délocalisation des structures éducatives dans la région du Sahel

Réponses des participants à l'enquête sur les raisons de fermeture/délocalisation des structures éducatives						
Province	Fermeture/ Délocalisation	Je ne sais pas	Attaque armée à l'école	Attaque armée dans le village	Préventif (menace sécuritaire)	Total
Oudalan	Délocalisation	213 (96,8 %)	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)	7 (3,2 %)	220 (100 %)
	Fermeture	64 (29,1 %)	1 (0,5 %)	2 (0,9 %)	153 (69,5 %)	220 (100 %)
Seno	Délocalisation	266 (93,0 %)	0 (0,0 %)	3 (1,0 %)	17 (5,9 %)	286 (100 %)
	Fermeture	79 (27,6 %)	0 (0,0 %)	14 (4,9 %)	193 (67,5 %)	286 (100 %)
Soum	Délocalisation	431 (98,6 %)	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)	6 (1,4 %)	437 (100 %)
	Fermeture	50 (11,4 %)	17 (3,9 %)	2 (0,5 %)	368 (84,2 %)	437 (100 %)
Yagha	Délocalisation	207 (97,6 %)	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)	5 (2,4 %)	212 (100 %)
	Fermeture	12 (5,7 %)	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)	200 (94,3 %)	212 (100 %)
Total	Délocalisation	1 117 (96,7 %)	0 (0,0 %)	3 (0,3 %)	35 (3,0 %)	1 155 (100 %)
	Fermeture	205 (17,7 %)	18 (1,6 %)	18 (1,6 %)	914 (79,1 %)	1 155 (100 %)

Source : DGESS, base de données mai 2025

Dans la région du Centre-Est, les données de l'enquête (ESU, mai 2025) révèlent des niveaux variables d'exposition aux risques sécuritaires selon les provinces, avec une concentration marquée dans le Koulpélogo, qui apparaît comme la province la plus gravement touchée hors Sahel. Sur un total de 326 répondants dans cette province, 7 (2,1 %) ont mentionné une attaque armée contre une école, tandis que 38 répondants (11,7 %) ont signalé une attaque dans leur village. Par ailleurs, 175 personnes interrogées (53,7 %) ont déclaré que les écoles avaient été fermées de manière préventive, en raison d'une menace sécuritaire. En outre, 18 répondants ont rapporté une délocalisation d'école, dont 12 en lien avec une attaque dans le village et 6 à titre préventif. Ainsi, 230 répondants sur 326 (soit 70,6 %) ont été directement exposés à un facteur de risque sécuritaire lié au fonctionnement ou à l'existence de leur école.

Dans la province du Boulgou (n = 735), les indicateurs de risque sont plus modérés, mais bien présents : 8 répondants (1,1 %) ont rapporté une attaque armée dans le village, 43 (5,9 %) ont signalé une fermeture pour menace sécuritaire, et 2 personnes ont évoqué une délocalisation d'établissement scolaire (1 liée à une attaque, 1 préventive). Au total, 53 répondants sur 735 (7,2 %) ont été confrontés à une situation d'insécurité ayant affecté leur école.

Enfin, dans la province du Kouritenga (n = 455), aucun répondant n'a signalé de fermeture ou de délocalisation pour raison sécuritaire, ni d'attaque sur l'école ou dans le village. Tous les répondants ont déclaré ne pas connaître la raison des décisions prises, ce qui pourrait traduire soit une absence réelle de risque, soit un déficit de communication et d'information au sein des communautés scolaires.

En résumé, le Koulpélogo concentre à lui seul plus de 70 % de répondants exposés à une forme de menace sécuritaire, contre 7,2 % dans le Boulgou et 0 % d'informations déclarées dans le Kouritenga, illustrant une grande disparité entre les provinces de la région du Centre-Est en matière de perception et d'impact de l'insécurité sur l'éducation.

Tableau 10 : Raisons de fermeture/délocalisation des structures éducatives dans la région du Centre-Est

Réponses des participants à l'enquête sur les raisons de fermeture/délocalisation des structures éducatives							
Province	Type	Je ne sais pas	Attaque armée à l'école	Attaque armée dans le village	Occupation par des PDI	Préventif (menace sécuritaire)	Total
Boulgou	Délocalisation	733 (99,7 %)	0 (0,0 %)	1 (0,1 %)	0 (0,0 %)	1 (0,1 %)	735 (100 %)
	Fermeture	678 (92,2 %)	0 (0,0 %)	8 (1,1 %)	6 (0,8 %)	43 (5,9 %)	735 (100 %)
Koulpélogo	Délocalisation	308 (94,5 %)	0 (0,0 %)	12 (3,7 %)	0 (0,0 %)	6 (1,8 %)	326 (100 %)
	Fermeture	106 (32,5 %)	7 (2,1 %)	38 (11,7 %)	0 (0,0 %)	175 (53,7 %)	326 (100 %)
Kouritenga	Délocalisation	455 (100,0 %)	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)	455 (100 %)
	Fermeture	455 (100,0 %)	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)	455 (100 %)
TOTAL	Délocalisation	1 496 (98,7 %)	0 (0,0 %)	13 (0,9 %)	0 (0,0 %)	7 (0,5 %)	1 516 (100 %)
	Fermeture	1 239 (81,7 %)	7 (0,5 %)	46 (3,0 %)	6 (0,4 %)	218 (14,4 %)	1 516 (100 %)

Source : DGEES, base de données mai 2025

Dans la région du Centre-Sud, les résultats de l'enquête révèlent une exposition globalement faible aux risques sécuritaires, mais avec des disparités entre les provinces. La très grande majorité des répondants ont déclaré ne pas connaître la raison de la fermeture des écoles, ce qui laisse entrevoir soit une situation sécuritaire relativement stable, soit un manque d'information ou de communication locale sur les causes des fermetures.

Dans la province du Bazèga (n = 334), aucun répondant n'a signalé une fermeture liée à la menace sécuritaire ou une attaque armée. La totalité des répondants, soit 100 %, ont déclaré ne pas savoir pourquoi les écoles avaient été fermées. Cela pourrait refléter une situation sans incidents majeurs, mais pourrait également traduire un déficit d'accès à l'information.

Dans la province de Nahouri (n = 189), seuls 2 répondants (1,1 %) ont indiqué une fermeture d'école pour menace sécuritaire ou occupation par des personnes déplacées internes (PDI). Les 187 autres répondants (98,9 %) ont répondu "Je ne sais pas" à la question sur la cause de la fermeture des écoles, ce qui limite la possibilité de tirer des conclusions fermes, mais suggère une exposition ponctuelle ou localisée aux risques.

Dans la province de Zoundwéogo (n = 369), 10 répondants (2,7 %) ont déclaré que la fermeture des écoles était liée à une menace sécuritaire ou à l'occupation par des PDI, tandis que 359 (97,3 %) ont indiqué ne pas connaître la raison.

Au total, sur 892 répondants dans la région du Centre-Sud, 12 seulement (soit 1,3 %) ont mentionné une cause liée à l'insécurité ou au déplacement forcé, contre 880 (98,7 %) qui ne savaient pas pourquoi les écoles avaient été fermées.

Ces données mettent en évidence un faible niveau de déclaration directe d'insécurité, mais aussi une forte opacité sur les décisions de fermeture d'écoles dans la région. Cela soulève la nécessité de mieux informer les communautés sur les raisons de fermeture ou de réouverture des établissements scolaires, même en contexte de faible exposition sécuritaire.

Tableau 11 : Raisons de fermeture/délocalisation des structures éducatives dans la région du Centre-Sud

Réponses des participants à l'enquête sur les raisons de fermeture/délocalisation des structures éducatives					
Raison de fermeture des écoles dans la région du Centre Sud		Je ne sais pas		Preventif (menace sécuritaire) et occupation par des PDI	Total
Province	Bazèga	Effectif	334	0	334
		%	100,0%	0,0%	100,0%
	Nahouri	Effectif	187	2	189
		%	98,9%	1,1%	100,0%
	Zoundwéogo	Effectif	359	10	369
		%	97,3%	2,7%	100,0%
Total		Effectif	880	12	892
		%	98,7%	1,3%	100,0%

Source : DGESS, base de données mai 2025

En conclusion, les principaux risques sécuritaires qui menacent les écoles à la lumière des résultats de l'enquête sont les suivants :

- ✓ **les attaques armées contre les écoles**, qui exposent directement les élèves, les enseignants et les infrastructures éducatives à la violence, entraînant des fermetures immédiates ou des déplacements ;
- ✓ **les attaques armées dans les villages, à proximité des écoles**, créant un climat d'insécurité généralisée qui perturbe fortement la fréquentation scolaire, même si les établissements ne sont pas ciblés directement ;
- ✓ **l'occupation des écoles par des personnes déplacées internes (PDI)**, souvent fuyant des violences armées, ce qui transforme les établissements en lieux d'hébergement d'urgence, empêchant la tenue des activités pédagogiques ;
- ✓ **les fermetures préventives pour menace sécuritaire**, décidées de manière anticipée par les autorités ou les communautés, en réaction à une situation de menace réelle ou perçue, afin de protéger les élèves et le personnel éducatif.

Ces quatre formes de risques traduisent l'impact direct et indirect du conflit et de l'instabilité sécuritaire sur le système éducatif, et expliquent en grande partie la fermeture ou la délocalisation de nombreux établissements scolaires dans les régions concernées.

3.4.2 Niveaux de gravité de l'impact (zones à risque élevé, moyen, faible)

L'analyse des données issues de l'enquête permet de classer les régions et provinces selon trois niveaux de gravité des risques sécuritaires impactant les écoles : risque élevé, risque moyen, risque faible. Cette classification se base sur la fréquence et la nature des fermetures, délocalisations et attaques signalées par les répondants.

Tableau 12 : Classification des régions et provinces selon les niveaux de risques sécuritaires impactant les écoles

Région	Province	Niveau de gravité de l'impact sécuritaire	de Justification
Sahel	Soum	Élevé	Forte proportion de fermetures pour menace sécuritaire (84,2 %), attaques armées et délocalisations signalées
	Yagha	Élevé	Fermetures très fréquentes (94,3 %), forte menace sécuritaire rapportée
	Seno	Élevé	Nombre notable de fermetures pour menace sécuritaire (67,5 %) et attaques dans le village
	Oudalan	Élevé	Fermetures importantes (69,5 %), présence de délocalisations préventives
Centre-Est	Kouplélogo	Moyen à élevé	Cumul d'attaques (13,8 %) et fermetures préventives (53,7 %) élevées

	Boulgou	Faible à moyen	Majoritairement inconnue, faible proportion d'attaques et fermetures (7 %)
	Kouritenga	Faible	Absence d'attaques et fermetures signalées
Centre-Sud	Zoundwéogo	Faible à moyen	Très faible signalement d'impact sécuritaire (2,7 %), majorité ignorante des raisons
	Nahouri	Faible	Faible exposition avec très peu de cas liés à la menace sécuritaire
	Bazèga	Faible	Aucune fermeture liée à l'insécurité déclarée

Source : DGESS, mai 2025

3.4.3 Perceptions de la communauté sur la sécurité des écoles (zones à risque élevé, moyen, faible)

L'analyse des réponses des communautés locales révèle une variation significative des perceptions de la sécurité des écoles selon les régions et provinces, en lien avec le niveau d'exposition aux risques sécuritaires.

❖ Zones à risque élevé

Dans les provinces du Sahel notamment Soum, Yagha, Seno, Oudalan, les répondants expriment un sentiment marqué d'insécurité lié à la fréquence des attaques armées et des fermetures d'écoles. Par exemple, dans le Soum, 84,2 % des répondants signalent la fermeture des écoles pour menace sécuritaire, reflétant une forte inquiétude communautaire. Cette perception d'un environnement scolaire dangereux conduit à une forte demande de mesures de protection et contribue au climat général de tension. L'occupation des écoles par des personnes déplacées internes renforce également cette perception négative, accentuant l'angoisse sur la continuité éducative.

❖ Zones à risque moyen

Dans la province du Koulpélogo (Centre-Est), bien que les attaques soient moins fréquentes qu'au Sahel, plus de la moitié des répondants (53,7 %) indiquent des fermetures préventives. Cette situation génère une perception mitigée : la communauté reconnaît les menaces sécuritaires mais demeure partiellement informée ou divisée quant à leur gravité réelle. Cette zone est ainsi considérée comme fragile, avec un ressenti d'insécurité croissant qui pourrait évoluer vers une situation plus critique si les risques persistent.

❖ Zones à risque faible

Dans les provinces du Centre-Sud (Bazèga, Nahouri, Zoundwéogo) et dans certaines provinces du Centre-Est (Boulgou, Kouritenga), la majorité des répondants ne connaissent pas la raison des fermetures d'écoles, avec des proportions allant jusqu'à 100 % d'« ignorance ». Cette absence de connaissance reflète une perception communautaire d'un environnement scolaire relativement sûr ou au moins stable. Le faible signalement de menaces sécuritaires ou d'attaques confirme ce sentiment de sécurité relative. Cependant, ce manque d'information pourrait aussi masquer une sous-estimation des risques ou une communication insuffisante entre autorités scolaires et communautés.

3.4.4 Tendances des données historiques sur les perturbations liées à l'éducation

De 2015 à 2025, le système éducatif burkinabè a été affecté par la crise sécuritaire. Les attaques armées, les menaces terroristes, les déplacements massifs de populations et la fragilisation des services publics ont provoqué une instabilité croissante.

La période de 2015 à 2017 marque les premiers signes d'instabilité, avec le début des perturbations majeures. Les premières attaques ciblant les régions frontalières du Nord, en particulier le Sahel, entraînent la fermeture ponctuelle d'établissements scolaires. En avril 2017, le pays comptait environ 512 écoles fermées pour des raisons liées à l'insécurité (MEBAPLN & UNICEF, 2018)

Entre 2017 et 2019, on assiste à une augmentation rapide du nombre d'écoles fermées. En juin 2019, le nombre d'établissements touchés avoisinait les 3 000 (OCHA, 2019). Ces fermetures sont principalement dues aux menaces reçues par les enseignants, aux attaques contre des infrastructures scolaires et aux déplacements forcés de communautés entières.

2020–2022 marquent une amplification de la crise et ses effets cumulatifs sur le système éducatif.

En mars 2020, le pays enregistrait 2 512 écoles fermées, affectant environ 350 000 élèves et 11 200 enseignants. Cette période coïncide également avec la pandémie de COVID-19, qui accentue les perturbations éducatives, notamment à travers la suspension temporaire des cours au niveau national. Par ailleurs, les régions du Centre-Nord, du Nord, de l'Est et du Sahel continuent de concentrer la majorité des établissements fermés.

L'année 2023 marque un pic dans la crise éducative. En février 2023, 6 134 écoles étaient fermées, soit environ 24 % du parc scolaire national, privant plus d'un million d'enfants et environ 31 000 enseignants d'accès à l'éducation. À la rentrée scolaire 2023–2024, la situation demeure inchangée, avec environ 6 000 écoles fermées (ST-ESU, 2023).

L'année 2024 est marquée par plus d'ouverture d'écoles réduisant ainsi le nombre de fermetures. En mars 2024, 5 319 écoles, soit près de 20 % des établissements scolaires, étaient fermées pour raisons sécuritaires. Cette situation a touché 818 849 élèves (dont 394 293 filles) ainsi que 24 281 enseignants (dont 7 413 femmes).

Face à l'ampleur de la crise, les autorités éducatives ont renforcé les mécanismes de suivi et de gestion. En 2024, l'intégration des données de l'éducation en situation d'urgence (ESU) dans le Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation (SIGE) a permis une meilleure cartographie des établissements scolaires fermés, déplacés ou rouverts. Cette initiative améliore la coordination des réponses, notamment à travers la mise en place d'espaces temporaires d'apprentissage (ETA), la diffusion d'enseignements par la radio et le déploiement de programmes d'éducation accélérée (SSA/P de résilience) dans les zones à fort besoin.

3.5 Accessibilité aux communications et à l'apprentissage

3.5.1 Accès à Internet et aux outils d'apprentissage numériques

Dans le cadre de la continuité éducative, des initiatives sont développées par le Gouvernement et ses partenaires. En effet, en 2024 pour le primaire, 1966 cours audio, 72 émissions et vidéo, des émissions pédagogiques au nombre de 420 (diffusées sur les antennes de la radio nationale, dénommées « Fréquence enfants », « informations et culture », « Les éducateurs à l'écoute »),

380 capsules pédagogiques (audio et vidéo) ont été réalisées⁴⁵. A cela s'ajoutent 19 e-manuels scolaires et des fiches pédagogiques implémentées sur la plateforme Faso E-éducation. Des curricula TIC au nombre de 6 pour l'éducation au numérique dans l'enseignement primaire et post primaire ont également été construits.

Les diverses ressources numériques produites participent à l'intégration des TIC dans les enseignements/apprentissages, contribuent à la continuité pédagogique et à l'amélioration des pratiques pédagogiques, facilitent les apprentissages et l'autonomisation des apprenants. Cependant, il convient de noter que les écoles ne disposent pas pour le moment de dispositifs d'accès à l'internet et d'écoute radiophonique. L'usage des radios se fait à domicile ou de façon informelle avec l'appui des partenaires tels que l'UNICEF, l'ONG EDUCO etc.

D'une manière générale, au regard des limites de connectivité Internet que connaît le pays, l'acquisition de liseuses fonctionnant en hors connexion Internet est nécessaire pour promouvoir la continuité éducative à travers les TIC. Le processus de digitalisation des curricula ESU et de la SSA/P de résilience (SSA/P en situation d'urgence) amorcé en 2024 se poursuit pour une mise en œuvre effective à la rentrée scolaire 2025-2026.

3.5.2 Programmes d'apprentissage radiophonique et efficacité (couverture et taux d'engagement)

Les programmes d'éducation par la radio (PER) font partie des diverses alternatives mises en œuvre pour apporter une réponse à la situation des enfants hors école au Burkina Faso. Ces programmes ont été mis en œuvre par divers acteurs dont l'UNICEF. Ils consistent en la diffusion de cours pour les enfants de 10 à 17 ans afin de leur donner les bases en lecture, en écriture et en calcul, tant en français qu'en langues locales (Tamachek, Sonrai, Fulfulde, Koronfe, Moore, Gourmachema et Dioula).

Les enfants sont accueillis dans des clubs d'écoute de 40 membres dirigés par des animateurs formés, ou soutenus à la maison par la famille et 1 000 relais communautaires. Ils suivent des sessions radiophoniques sur les compétences de vie courante, la protection, l'hygiène et l'assainissement. Les enfants non scolarisés âgés de 10 à 17 ans ont également accès à des Espaces temporaires d'Apprentissage (ETA) mis en place pour ces clubs. Des radios et des clés USB sont fournies pour assurer l'accès au contenu éducatif. Les animateurs reçoivent une formation sur l'approche "Safe School" et la protection des enfants afin de créer des environnements d'apprentissage sûrs et favorables.

En 2024, l'UNICEF a mis en œuvre le Programme d'Enseignement à Distance par la Radio (PEDIR),⁴⁶ adapté au curriculum accéléré national. Ce dispositif a permis à 635 000 enfants, notamment dans les zones à forte insécurité, de maintenir un accès à l'éducation. Les principales actions incluent la création de espaces temporaires d'apprentissage (ETA) (dont des salles de classe « semi-achevées »), offrant un accès à l'école à 14 460 enfants (52 % de filles). Il y a également la formation de 1 439 enseignants et facilitateurs (dont 450 femmes) sur les

⁴⁵ Rapport annuel 2024 de suivi du Plan Stratégique de Développement de l'Education de Base et de l'Enseignement Secondaire (PSDEBS) 2021-2025, mars 2025

⁴⁶ UNICEF, Humanitarian Situation Report No. 10, Decembre 2024

méthodes d'éducation en situations d'urgence, y compris les Classes Alternatives d'Urgence (CAU) et l'approche « École Sûre ».

En outre, le MEBAPLN, par l'intermédiaire de la Direction des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (DTICE), a entamé le processus de numérisation du curriculum national de la SSA/P en vue de sa diffusion dans l'ensemble du pays.

3.5.3 Méthodes d'éducation alternatives (apprentissage à domicile, centres d'apprentissage communautaires)

Face aux limites de l'éducation traditionnelle (qu'elles soient d'ordre géographique, économique ou pédagogique) des méthodes d'éducation alternatives ont émergé, offrant des solutions plus souples et personnalisées. Parmi celles-ci, l'apprentissage à domicile et les centres d'apprentissage communautaires se démarquent.

➤ L'apprentissage à domicile

En 2024, l'apprentissage à domicile (ou instruction en famille) s'est affirmé comme une réponse pragmatique à la crise sécuritaire au Burkina Faso. Face à la fermeture de plus de 6 000 écoles en raison de l'insécurité, notamment dans les régions du Sahel, du Nord et du Centre-Nord, l'apprentissage à domicile s'est imposé comme une alternative pour de nombreuses familles. Des alternatives telles que la Radio Éducation Programme (REP), soutenu par l'UNICEF, ont été déployées pour fournir des leçons via des radios solaires, permettant ainsi aux enfants de suivre des cours à distance. Ce programme a touché entre 200 000 et 300 000 élèves privés d'accès aux salles de classe.

Ces initiatives ont permis d'adapter le rythme et les méthodes d'enseignement aux besoins spécifiques de chaque enfant. L'organisation du temps étant plus flexible cela permet une meilleure conciliation avec les contraintes familiales.

Malgré les résultats, cette innovation pédagogique fait face aux défis tels que la socialisation limitée des enfants, la qualité pédagogique variable et le manque de cadre légal, ce qui peut poser des problèmes en termes de validation des acquis.

L'apprentissage à domicile est devenu une stratégie essentielle pour garantir la continuité de l'éducation au Burkina Faso en 2024. Bien qu'il présente des avantages indéniables, il nécessite un soutien accru en termes de formation des tuteurs, de fourniture de ressources pédagogiques et de reconnaissance officielle pour assurer son efficacité à long terme.

➤ Les centres d'apprentissage communautaires

Depuis 2024, les centres d'apprentissage communautaires (CAC) au Burkina Faso jouent un rôle essentiel dans l'éducation non formelle, particulièrement dans les zones rurales et vulnérables. Ces structures, souvent soutenues par des ONG locales, des associations communautaires ou des initiatives étatiques, visent à offrir une éducation adaptée aux réalités locales et aux besoins spécifiques des populations. Ils ont permis :

- d'accroître l'accessibilité car les CAC permettent l'accès à l'éducation dans des zones mal desservies par les infrastructures scolaires traditionnelles, offrant ainsi une alternative aux enfants et adultes déscolarisés ou en situation d'échec scolaire ;
- de mobiliser la communauté par leur implication dans la gestion et le fonctionnement des CAC , ce qui favorise une meilleure appropriation des programmes éducatifs et une adaptation aux besoins spécifiques des apprenants ;
- d'intégrer des contenus contextuels dans les programmes éducatifs ; les CAC prennent en compte souvent des savoirs locaux, des compétences pratiques (comme l'agriculture,

l'artisanat, la couture, la mécanique) et des modules sur la santé, la citoyenneté et les droits humains.

Malheureusement, il arrive que des CAC fonctionnent avec des moyens humains et financiers restreints, ce qui peut affecter la qualité de l'enseignement et la durabilité des structures. Aussi, les certificats ou diplômes délivrés par les CAC ne sont pas toujours reconnus par l'État, ce qui peut limiter les opportunités d'emploi ou d'accès à l'éducation formelle pour les apprenants.

Face à ses difficultés, des efforts ont été déployés pour renforcer les capacités des acteurs de l'éducation non formelle.

Les centres d'apprentissage communautaires au Burkina Faso représentent une réponse adaptée aux défis éducatifs, notamment dans les contextes de crise ou de marginalisation. Bien qu'ils rencontrent des obstacles liés aux ressources et à la reconnaissance officielle, leur approche contextualisée et participative constitue un atout majeur pour l'éducation inclusive et durable.

3.5.4 Sensibilisation et portée des initiatives d'éducation inclusive

L'éducation inclusive vise à garantir l'accès à une éducation équitable et de qualité à tous les enfants, quels que soient leur sexe, leur origine sociale, leur handicap ou leur statut de déplacé. Au Burkina Faso, cette approche est promue par plusieurs institutions, dont la DPEIEFG, qui joue un rôle moteur dans la sensibilisation, la mobilisation communautaire et le renforcement des capacités.

a. Les actions de sensibilisation

- *Les campagnes communautaires*

La DPEIEFG, en collaboration avec les directions régionales de l'éducation, mène régulièrement des campagnes de sensibilisation dans les communautés rurales et urbaines pour changer les perceptions sociales vis-à-vis des enfants handicapés, encourager la scolarisation des filles et des enfants marginalisés et promouvoir la mixité dans les écoles et la tolérance envers la diversité.

- *La mobilisation des médias*

Des formations ciblées sont offertes aux journalistes, animateurs radio et blogueurs afin de diffuser des messages sur l'éducation inclusive, couvrir des témoignages positifs de réussite d'élèves inclus et lutter contre les stéréotypes à travers les canaux médiatiques locaux.

- *L'engagement des leaders communautaires*

Les chefs coutumiers, religieux et responsables associatifs sont sensibilisés pour devenir des relais de l'éducation inclusive dans leurs zones d'influence.

b. La portée des initiatives

- *La couverture territoriale*

Les initiatives d'éducation inclusive touchent progressivement toutes les régions du pays, bien qu'avec des disparités. Les zones urbaines comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso bénéficient d'un meilleur accès aux ressources adaptées (enseignants formés, matériel).

Dans les zones rurales et les zones touchées par l'insécurité, la portée reste limitée, mais des programmes tels que les centres de la SSA/P (Scolarisation Accélérée avec Passerelle) permettent d'élargir la couverture.

- ***Les cibles prioritaires***

Les initiatives visent principalement, les enfants en situation de handicap (sensoriel, moteur, intellectuel); les filles exclues du système scolaire ; les enfants déplacés internes suite à la crise sécuritaire et les élèves issus de milieux très pauvres.

- ***Les partenariats actifs***

Plusieurs ONG (Light for the World, Handicap International, Plan International, Action Éducation) travaillent avec le ministère pour fournir du matériel pédagogique adapté, appuyer les centres de formation inclusive et former les enseignants aux pratiques pédagogiques différenciées.

La mise en œuvre de ces initiatives en faveur de l'éducation a révélé des difficultés liées à l'insuffisance de ressources humaines qualifiées (enseignants spécialisés), l'inadaptation des infrastructures (rampe d'accès, toilettes accessibles, etc.), la stigmatisation persistante de certains élèves et la faible reconnaissance officielle des apprentissages non formels ou communautaires.

Face à ces difficultés, il est souhaitable, de procéder à l'intégration progressive de l'éducation inclusive dans les programmes nationaux de formation des enseignants, la multiplication des supports pédagogiques accessibles (en braille, audio, langue des signes), le renforcement du suivi-évaluation pour mesurer l'impact réel des initiatives inclusives et le plaidoyer pour l'institutionnalisation des diplômes issus des parcours alternatifs.

3.5.5 Cartographie des programmes d'intervention en matière d'éducation (ONG, gouvernement, secteur privé)

Plusieurs projets et programmes sont mis en œuvre en matière d'éducation au Burkina Faso.

➤ **Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Éducation (PAAQE)** ⁴⁷

Lancé en 2015 grâce à un appui de la Banque Mondiale, le PAAQE vise à élargir l'accès à l'éducation préscolaire et secondaire, tout en améliorant l'enseignement dans les cinq régions les plus pauvres du Burkina Faso.

Pour renforcer les acquis, un financement additionnel de 100 millions USD a été accordé en septembre 2020 pour une durée de quatre ans, étendant la couverture du projet à l'ensemble des 13 régions du pays. Le PAAQE-FA repose sur trois composantes :

- Accès équitable à l'éducation préscolaire (dans 2 régions) et secondaire (dans 5 régions) ;
- Amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire, via des réformes pédagogiques et la formation des enseignants ;
- Renforcement des capacités des structures éducatives centrales et déconcentrées pour une meilleure gouvernance

⁴⁷ Lefaso.net, Projet d'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation (PAAQE) DON IDA N° D033-BF du 13 mai 2015 : Avis de recrutement d'un spécialiste en passation des marches, juillet 2015

➤ **Plan Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF) 2017-2030⁴⁸**

Dans le cadre de son engagement en faveur d'un développement éducatif durable et inclusif, le Gouvernement du Burkina Faso a élaboré, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, un Plan Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF) couvrant la période 2017-2030. Ce plan s'inscrit dans un double contexte stratégique : l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'échelle mondiale et la mise en œuvre du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) au niveau national.

Le PSEF est bien plus qu'un simple document de planification : il se veut un cadre stratégique de référence pour le dialogue entre le Burkina Faso et ses partenaires au développement, en vue de construire une école burkinabè plus forte, plus inclusive et résolument tournée vers l'avenir

➤ **Le Plan stratégique de Développement de l'Éducation de Base et de l'Enseignement secondaire (PSDEBS) 2021-2025**

Dans sa quête de l'amélioration continue de la qualité de l'éducation, le Burkina Faso, à travers le Ministère l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MEBAPLN) a élaboré et met en œuvre plusieurs référentiels de développement de l'éducation et de la formation dont le Plan stratégique de Développement de l'Éducation de Base et de l'Enseignement secondaire (PSDEBS) 2021-2025.

Adopté par arrêté conjoint N°2021-474/MEBAPLN/MEFP du 31 décembre 2021, le PSDEBS s'inscrit dans la vision du Plan sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF) 2017-2030 qui est celle d'« un système éducatif démocratique, performant, inclusif et ouvert sur le monde, développant les compétences et l'expertise nécessaires et suffisantes pour le développement socioéconomique du Burkina Faso ».

L'objectif global du PSDEBS est d'accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire en adéquation avec les besoins de l'économie du pays.

3.5.6 Cartographie des programmes de formation continue et de leur portée

Le Burkina Faso met en œuvre plusieurs programmes de formation continue à l'intention des enseignants, dans le contexte actuel du pays marqué à la fois par le besoin de renforcer les compétences pédagogiques et par les défis liés à la crise sécuritaire. Ces programmes se répartissent en deux grandes catégories : les formations classiques d'actualisation pédagogique et les programmes de soutien psychosocial visant le bien-être et la résilience du personnel enseignant. Parmi ces programmes, on retrouve les exemples ci-dessous.

➤ **Programmes classiques de formation continue**

Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM)

Lancée en 2016 avec l'appui de l'OIF et de l'Union européenne, IFADEM vise le renforcement des capacités pédagogiques des enseignants du primaire à travers des dispositifs hybrides ou 100 % en ligne.

⁴⁸ Gouvernement du Burkina Faso, Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF) 2017-2030, mai 2017.

Portée : plus de 2 000 enseignants formés en présentiel (phase pilote), puis 432 enseignants accompagnés à distance (2021–2022), avec un déploiement progressif vers d'autres régions du pays.

Universités d'été APPRENDRE

Dans le cadre du programme APPRENDRE, des universités d'été ont été organisées en 2020 et 2021 à Koudougou. Ces sessions ciblent principalement les enseignants de mathématiques et visent le renforcement des compétences disciplinaires et didactiques. En termes de portée, environ 500 enseignants du secondaire ont bénéficié de ces sessions en présentiel.

Approche « étude de leçon » (JICA)

Inspirée de la méthode japonaise « *lesson study* », cette approche introduite depuis 2018 permet aux enseignants d'analyser collectivement leurs pratiques pédagogiques à travers des séances d'observation et de co-construction. Depuis le début de cette initiative, plus de 200 encadreurs pédagogiques et 50 enseignants formés dans les régions pilotes.

Sessions de recyclage et plans d'amélioration pédagogique (MEBAPLN)

Les circonscriptions d'éducation de base (CEB) organisent régulièrement des conférences pédagogiques, des stages de recyclage, ainsi que des plans de formation individuels et collectifs à l'intention des enseignants. Ces sessions ont une couverture nationale et sont intégrées au dispositif de suivi pédagogique de proximité du MEBAPLN.

➤ **Programmes de soutien psychosocial pour les enseignants**

Des formations en éducation en situation d'urgence menées par le ST-ESU avec le soutien de partenaires comme UNICEF, CRS, Humanité et Inclusion. Des modules de soutien psychosocial sont intégrés dans certaines formations d'enseignants dans les zones touchées par l'insécurité. Il faut noter que le Burkina Faso a souscrit à la Déclaration sur la Sécurité dans les Écoles, c'est sur elle que le ST-ESU bâtit ses actions de formation des acteurs du système éducatif.

3.5.7 Cartographie des programmes d'éducation en situation d'urgence et leur portée

Face à la crise éducative amplifiée par les conflits et les déplacements forcés, le Burkina Faso a mis en œuvre plusieurs programmes d'éducation en situation d'urgence afin d'assurer l'accès équitable à une éducation de qualité pour les enfants vulnérables. Ces initiatives couvrent différents aspects de l'éducation inclusive, de la promotion de l'éducation des filles à l'apprentissage accéléré, en passant par des approches alternatives comme l'éducation par la radio et le soutien psychosocial.

Programmes d'éducation inclusive et d'éducation des filles

Plusieurs initiatives sont mises en œuvre par le MEBAPLN et ses partenaires pour lever les obstacles à la scolarisation des filles au Burkina Faso. Parmi ces interventions, nous avons celles du projet SWEDD qui comprennent des soutiens matériels (bourses, kits d'hygiène, vélos, abris) pour les filles, un accompagnement dans l'apprentissage (cours de soutien, tutorat), ainsi

que l'éducation à la santé sexuelle et reproductive dans des espaces sûrs. Des dispositifs comme les Clubs des Maris et des Futurs Maris permettent de questionner les normes de genre néfastes et de favoriser le maintien des filles à l'école. Ces interventions ont permis d'atteindre un taux de rétention de 98 % en 2023 au Burkina Faso, en plus d'engendrer une transformation des perceptions sociales sur les mariages précoces.

Programmes d'éducation accélérée (SSA/P)

Lancé en 2006 par la Fondation Stromme, le programme SSA/P permet à des enfants déscolarisés d'achever les trois premières années du primaire en neuf mois (ou sept mois en contexte d'urgence). Le modèle est fondé sur des centres communautaires animés par des facilitateurs formés, avec une pédagogie bilingue (langues locales et français), un soutien nutritionnel et une approche centrée sur l'enfant. Entre 2006 et 2024, plus de 117 000 enfants ont été touchés, avec un taux d'intégration dans l'éducation formelle de 89,5 % entre 2021 et 2023. Ce programme est reconnu pour sa rentabilité et son potentiel d'extension grâce à un fort ancrage institutionnel.

Programmes d'éducation par la radio

En réponse aux fermetures d'écoles dans les zones à fort risque, le Programme d'Éducation par la Radio (PER) mis en œuvre par l'UNICEF permet de maintenir un accès à l'apprentissage via des émissions diffusées en français et en langues locales. Ces cours sont suivis en clubs d'écoute ou à domicile, avec l'appui de facilitateurs communautaires, mais aussi des parents qui ont reçu des renforcements de capacités dans ce sens. Les contenus couvrent des compétences de base, des notions de protection de l'enfance et d'hygiène.

Programmes de soutien psychosocial

Au Burkina Faso, le ST-ESU assure un soutien global à l'apprentissage socio-émotionnel, à travers la formation des enseignants, en intégrant des activités psychosociales dans l'apprentissage, et en s'appuyant sur la communauté éducative pour rendre les écoles plus résilientes, inclusives et protectrices. De plus en plus, les acteurs de l'éducation intègrent le SEL dans leurs interventions de soutien à l'éducation dans les zones affectées par l'insécurité au Burkina Faso. C'est le cas de l'UNICEF, les ONG comme Catholic Relief Services (CRS), Humanité et Inclusion, etc.

3.5.8 Résultats et évaluation des programmes

L'examen des résultats des programmes est axé sur leurs taux de réussite, les difficultés et leurs évolutions. Les programmes concernés sont la SSA/P, les programmes d'éducation par la radio de l'UNICEF et ses partenaires et les programmes d'éducation axés sur les filles et l'inclusion du SWEDD.

➤ ***La stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P)***

La Fondation Stromme a commandité en 2018, la réalisation de l'évaluation d'impact de son programme SSA/P mis en œuvre au Burkina Faso, au Mali et au Niger.⁴⁹ Selon les résultats de cette évaluation, le programme avait un taux d'efficacité de 90% en ce qui concerne le nombre d'élèves inscrits initialement dans les centres SSA/P puis devenus éligibles pour être transférés dans des écoles primaires formelles.

Au Burkina Faso, depuis sa date d'expérimentation en 2006 jusqu'en 2020, la SSA/P a permis d'enrôler 85 500 enfants dont 41 764 filles au niveau national. De ces enfants enrôlés, 71 565 apprenants dont 35 072 filles ont été transférées dans l'enseignement primaire. Parmi eux, certains ont atteint l'université ou intégré divers domaines professionnels (MEBAPLN, 2020).

De 2021 à 2023, 34 009 apprenants (89,5% des inscrits) ont été transférés dans les écoles, avec 78,3% au CE2, 12,3% au CE1, et 9,4% au CP2. Pour 2023-2024, 13 730 apprenants (48% de filles) ont été accueillis dans 475 centres situés dans 22 provinces, financés par neuf partenaires, dont la Fondation Stromme et l'État. Dans le cadre du Plan stratégique 2019-2023, la Fondation Stromme et d'autres partenaires (UE, UNICEF) ont financé 3 582 centres au Burkina Faso, au Mali et au Niger), accueillant 96 908 enfants, dont 48% de filles. Eu égard ces statistiques, il est clair que la SSA/P a donné aux enfants hors école la possibilité de retourner dans le système scolaire formel et de poursuivre leur éducation.

Il convient de noter que l'obtention des résultats probants au niveau des SSA/P, nécessite une participation communautaire effective. C'est ce qui ressort d'une étude de ZALLE Rasmané et KIBORA Ludovic O50 qui indique que la participation communautaire est une stratégie déterminante et constitue le socle de la pertinence, de l'efficacité et la pérennité des SSA/P. Cependant, elle n'est pas acquise définitivement, et reste une flamme qu'il faut maintenir allumée en permanence.

Par ailleurs, les résultats de l'évaluation du programme SSA/P de la Fondation Stromme révélaient également qu'après la réintégration dans les écoles formelles, des problèmes liés à la demande et à l'offre entraînent le décrochage des élèves. Il s'agit notamment du mariage et du travail domestique chez les filles, tandis que les garçons abandonnent souvent l'école pour chercher des activités génératrices de revenus dans les secteurs non agricoles telles que les mines.

Dans le système scolaire burkinabè, la SSA/P occupe une place importante et on distingue la SSA/P classique dont le cours dure une période de 9 mois et la SSA/P d'urgence avec une période de 7 mois. Dans le cadre de l'éducation en situation d'urgence, la SSA/P fait partie des mécanismes adoptés par le gouvernement pour offrir une chance aux élèves impactés par la crise sécuritaire de poursuivre leurs cursus.

⁴⁹ Tewodros Aragie Kebede. , 2018, Rapport d'évaluation de la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle de la Fondation Strømme au Burkina Faso, au Mali et au Niger, 60p.

⁵⁰ ZALLE Rasmané et KIBORA, 2023, la participation communautaire comme socle de mise en œuvre des innovations éducatives : l'exemple de la stratégie de scolarisation accélérée passerelle au Burkina Faso, 17p

➤ *Les Programmes d'éducation axés sur les filles et l'inclusion du SWEDD*

Le projet Sahel *Women Empowerment and Demographic Dividend* (SWEDD) du Burkina Faso a contribué à l'autonomisation des femmes et des filles en proposant des parcours d'apprentissage alternatifs, notamment en ce qui concerne les droits/services en matière de santé et de reproduction, l'alphabétisation, le calcul et les compétences nécessaires à la vie courante (SWEDD, 2023).

Selon le rapport annuel 2023, le taux de rétention scolaire des adolescentes inscrites dans les écoles secondaires bénéficiaires des interventions relatives à la scolarisation a atteint 97 % au Burkina. En 2023, un grand nombre de filles ont bénéficié d'appuis à la scolarisation, avec des chiffres significatifs rapportés concernant les espaces sûrs et les formations. C'est au total 68 714 adolescentes qui ont bénéficié d'au moins une des interventions relatives à la scolarisation (services de transport, hébergement, nourriture, fournitures scolaires, cours supplémentaires). Cela indique que les interventions mises en place ont eu un impact positif sur la poursuite des études par les filles.

Lors de la rencontre des coordinateurs des unités de gestion du projet, tenue du 26 au 28 février 2024 à Ouagadougou, Robert Lucien Kargougou, ministre de la santé et vice-président du comité régional de pilotage du projet SWEDD a indiqué les réalisations enregistrées au cours de l'année 2023. Au Burkina Faso, le projet SWEDD a permis de réduire le décrochage scolaire en dotant 60.000 filles vulnérables de kits scolaires et en offrant 40.000 bourses à des jeunes filles vulnérables. Aussi, plus de 7.000 adolescentes et femmes ont vu leurs capacités renforcées en entrepreneuriat et 1.500 jeunes filles ont pu avoir accès à des financements pour leurs projets.

Le projet SWEDD a travaillé pour un changement dans les perceptions communautaires. La mobilisation des leaders communautaires a permis de sensibiliser les populations sur l'importance de l'éducation des filles, contribuant ainsi à une diminution des mariages précoces.

Cependant, malgré les efforts déployés, des difficultés persistent pour lutter efficacement contre les violences fondées sur le sexe et les pratiques préjudiciables. Toute chose qui contribue à compromettre la transformation des normes sociales qui entravent l'égalité entre les hommes. Le rapport de 2023 indique que l'étude sur le décrochage scolaire réalisée a mis en évidence les défis sur l'accès à l'éducation des filles nécessitant une approche holistique et contextualisée. Il est crucial de prendre en compte les facteurs environnementaux, sociaux et économiques majeurs qui influencent la décision des filles de quitter l'école : la pauvreté, la distance des écoles et les contraintes sociales.

Le projet SWEDD a été lancé en 2015 au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Tchad. Entre 2019 et 2020, le projet s'est progressivement étendu au Bénin, au Cameroun et à la Guinée. En 2023, le projet SWEDD+ a été lancé pour trois (03) nouveaux pays (la Gambie, le Sénégal et le Togo) et le renforcement des ressources pour deux (02) anciens pays (le Burkina Faso et le Tchad) pour la période 2024-2028. Cette expansion a été rendue possible par le succès des acquis antérieurs des pays et les bonnes appréciations de

la Banque Mondiale qui s'est engagée pour une plus grande mobilisation des ressources financières et techniques.

➤ ***Les programmes d'éducation par la radio de l'UNICEF et ses partenaires***

Le programme d'éducation par la radio (PER) mis en place par l'UNICEF et ses partenaires est une réponse d'urgence pour l'éducation des enfants les plus vulnérables dans les zones les plus difficiles d'accès. Le programme consiste en la diffusion de cours pour les enfants de 10 à 17 ans afin d'assurer les bases de la lecture, de l'écriture et du calcul, tant en français qu'en langues locales (Tamachek, Sonrai, Fulfulde, Koronfe, Moore, Gourumachema et Dioula). Les enfants sont accueillis dans des clubs d'écoute de 40 enfants et soutenus par un animateur⁵¹ Certains d'entre eux ont même pu obtenir le certificat d'études primaires (CEP) grâce à cette intervention.⁵² En 2022, les programmes d'éducation par la radio, implémentés par l'UNICEF ont contribué à assurer l'accès à une éducation continue à 695 475 enfants (414 602 filles ; 60 % de la cible). Selon le rapport annuel de l'année 2023 de l'UNICEF Burkina, 440 029 enfants ont pu maintenir leur routine éducative grâce aux programmes radiophoniques.

Le MEBAPLN avec l'appui technique et financier de l'UNICEF a conçu le programme d'enseignement à distance par la radio (PEDiR) qui est une plate-forme d'enseignement alternative en situation d'urgence. Il s'inspire de la routine pédagogique du programme d'éducation par la radio (PER) « apprendre ensemble » de l'UNICEF et est un programme basé sur les curricula de la stratégie de scolarisation accélérée passerelle.

3.6 Obstacles à l'éducation : offre et demande

3.6.1. Difficultés liées à l'offre

Malgré les efforts consentis pour améliorer l'accès à l'éducation, l'offre éducative reste confrontée à trois problèmes majeurs qui affectent la qualité et la disponibilité de l'éducation. Il s'agit : du manque d'écoles et d'infrastructures, de la pénurie d'enseignants et de l'insuffisance de matériel et d'installations pédagogiques.

- **Le manque d'écoles et d'infrastructures**

De nombreuses localités, notamment rurales ou touchées par l'insécurité, ne disposent pas d'écoles à proximité.

Certaines écoles existantes sont surchargées, obligeant les élèves à suivre les cours en rotation ou en plein air. Les infrastructures scolaires sont souvent vétustes ou inadaptées (absence de toits, de latrines, de clôtures ou de points d'eau potable.) Ce déficit accentue l'abandon scolaire, surtout chez les filles, qui sont plus sensibles à l'insécurité et à l'absence de commodités sanitaires.

⁵¹ <https://www.unicef.org/burkinafaso/recits/Echo-PER>

⁵² <https://www.unicef.org/burkinafaso/recits/leducation-par-la-radio-pour-un-systeme-educatif-resilient-dans-les-contextes-de-crise>

- **La pénurie d’enseignants**

Le nombre d’enseignants qualifiés est largement insuffisant pour couvrir l’ensemble des besoins éducatifs, surtout dans les régions reculées. Cette situation crée alors une inégale répartition caractérisée par la concentration d’une majorité d’enseignants dans les zones urbaines tandis que les zones rurales souffrent d’un fort déficit. A cela s’ajoute l’insécurité qui oblige certains enseignants à fuir leurs postes, aggravant la situation dans les zones à risque.

- **L’insuffisance de matériel et d’installations pédagogiques**

Les écoles manquent souvent de manuels scolaires, de tableaux, de bancs et d’outils pédagogiques adaptés. Les ressources didactiques pour l’éducation inclusive (braille, langue des signes, supports numériques) sont rares. Dans certaines écoles, le ratio élèves/matériel est très élevé, rendant difficile un apprentissage efficace. L’absence de bibliothèques, de laboratoires, de salles informatiques et d’accès à Internet limite fortement la qualité de l’enseignement.

Les conséquences de ces difficultés sont entre autres : la baisse du taux de scolarisation et de rétention scolaire, la faible performance des élèves, les écarts croissants entre régions favorisées et défavorisées, le frein au déploiement de politiques éducatives inclusives et équitables.

3.6.2. Difficultés liées à la demande

Malgré la disponibilité croissante de structures éducatives dans certaines zones, la demande en éducation reste limitée pour plusieurs catégories d’enfants. Ces freins, souvent d’ordre économique, culturel ou sécuritaire, contribuent à l’exclusion scolaire persistante.

- **Les difficultés économiques empêchant la scolarisation**

La pauvreté des ménages, rendant de nombreuses familles incapables de supporter les coûts indirects de la scolarité (fournitures, tenues, cantine, transport). Cette situation conduit certains enfants à travailler pour soutenir leur famille, notamment dans l’agriculture, le petit commerce ou le gardiennage de troupeaux. Pour certaines familles, l’éducation est perçue comme un investissement à long terme peu rentable.

- **Les contraintes culturelles et religieuses à l’éducation des filles**

Les mariages précoces et les grossesses des adolescentes sont fréquents en milieu rural, ils mettent fin prématurément à la scolarisation des filles. Dans certains contextes, l’éducation des garçons est priorisée par rapport à celle des filles avec des interprétations religieuses conservatrices pouvant décourager ou interdire la fréquentation de l’école pour les filles, surtout à l’adolescence.

- **Les réticences parentales liées aux problèmes de sécurité**

L’insécurité croissante (attaques armées, menaces sur les établissements scolaires) pousse les parents à ne pas envoyer leurs enfants à l’école, par crainte d’enlèvements ou de violences. Les établissements scolaires deviennent parfois des cibles ou sont occupés par des groupes armés. Cela touche particulièrement les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord et de l’Est du Burkina Faso.

- **Les conflits et déplacements entravant la poursuite de l'éducation**

La situation sécuritaire a provoqué le déplacement de plus de 2 millions de personnes, dont une majorité d'enfants d'âge scolaire. Les personnes déplacées internes (PDI) n'ont souvent pas accès à des écoles dans les sites d'accueil. Le manque de documents administratifs, les barrières linguistiques ou la stigmatisation freinent leur intégration dans les écoles hôtes ce qui conduit de nombreux enfants à abandonner définitivement l'école.

Le corolaire de toutes ces difficultés est une augmentation des taux d'abandon et de non-scolarisation, la reproduction des inégalités sociales et de genre, l'accroissement du risque de radicalisation, de délinquance ou d'exploitation des enfants non scolarisés ce qui constitue un obstacle à l'atteinte des objectifs d'éducation pour tous (ODD 4).

3.6.3. Difficultés liées à la définition et à l'identification des enfants non scolarisés

L'un des défis majeurs des politiques éducatives inclusives est lié à la mauvaise définition ou l'insuffisante identification des enfants non scolarisés. Cela limite fortement la portée des actions ciblées, notamment dans un contexte de crise humanitaire, de pauvreté et de grande diversité socioculturelle.

- **Les problèmes de définition**

Ces problèmes sont caractérisés par :

- les multiples définitions et non harmonisées selon les acteurs (État, ONG, partenaires techniques). Un enfant peut être considéré comme non scolarisé s'il n'est jamais allé à l'école, s'il a abandonné, ou s'il n'est pas régulièrement présent ;
- le manque de consensus sur les critères d'âge, certains programmes ciblent les enfants de 6 à 11 ans, d'autres s'étendent jusqu'à 16 voire 18 ans ;
- le problème de prise en compte de l'éducation non formelle : les enfants suivant des parcours alternatifs (centres communautaires, apprentissage coranique, scolarisation à domicile) sont souvent invisibles dans les statistiques officielles.

- **L'insuffisance des mécanismes de suivi et de collecte de données**

Elle se manifeste essentiellement par l'absence de systèmes d'enregistrement systématique des enfants à la naissance. Par l'absence d'acte de naissance, de nombreux enfants restent invisibles pour le système éducatif. A cela s'ajoutent la faible couverture des enquêtes scolaires dans les zones rurales, déplacées ou à risque, car les enfants de ces zones échappent aux statistiques et le manque de désagrégation des données par sexe, handicap, statut de déplacement ou origine socio-économique.

- **La mobilité et l'instabilité contextuelle**

Les conflits et les déplacements de populations rendent difficile le suivi des enfants d'une année à l'autre. Les familles nomades ou déplacées internes changent fréquemment de lieu de résidence, rendant la scolarisation et le repérage aléatoires. Les enfants sans tuteurs légaux identifiables (orphelins, enfants séparés) sont souvent exclus des registres scolaires. En réponse à cette situation, le gouvernement burkinabè a mis en place la Stratégie nationale de

scolarisation des élèves des zones à forts défis sécuritaires (SSEZDS). Cette stratégie a été revue et renommé « Stratégie nationale d'Education en Situations d'Urgence (SN-ESU) ». Elle vise la continuité éducative des enfants affectés par la crise, quelle que soit leur situation géographique. Elle inclut des mesures telles que la réouverture des structures éducatives fermées, la sensibilisation des communautés et la création d'espaces éducatifs inclusifs pour les élèves déplacés.

- **Les aspects sociaux et culturels**

Certaines familles ne déclarent pas leurs enfants comme déscolarisés, par honte ou par peur de répression. De nombreux parents méconnaissent les services éducatifs disponibles, notamment pour les enfants handicapés ou issus de minorités linguistiques. Ils perçoivent la scolarisation comme non prioritaire dans certains contextes culturels ou religieux. Ces obstacles sont exacerbés par des facteurs tels que la pauvreté, les mariages précoces et les grossesses adolescentes, qui entravent l'accès des filles à l'éducation. En 2019, bien que la scolarisation des filles soit obligatoire jusqu'à 16 ans, seulement 40 % d'entre elles poursuivent dans le secondaire, et 4 % dans le supérieur. L'ensemble de ces difficultés entraîne la sous-estimation du nombre réel d'enfants à scolariser, une mauvaise orientation des politiques éducatives et des ressources, le risque de marginalisation durable de certaines catégories d'enfants (filles, enfants handicapés, déplacés, etc.) et des freins à l'atteinte de l'objectif d'universalisation de l'éducation de base.

3.6.4. Mesures incitatives nécessaires pour encourager la réinscription scolaire

La réinscription scolaire des enfants déscolarisés ou non scolarisés, notamment dans les contextes de pauvreté, d'insécurité ou de marginalisation, nécessite des mesures incitatives multisectorielles. Ces mesures doivent à la fois motiver les familles, soutenir les enfants et renforcer l'environnement éducatif. Elles peuvent consister en :

- **Un soutien financier aux familles à travers :**
 - des aides directes par distribution de bourses scolaires, transferts monétaires conditionnels (TMC) ou subventions ciblées pour encourager le retour des enfants à l'école ;
 - des cantines scolaires gratuites car les repas scolaires constituent un puissant facteur d'attraction, surtout dans les zones en insécurité alimentaire ;
 - Kits scolaires gratuits par la dotation en fournitures, uniformes et manuels pour alléger le fardeau économique des ménages pauvres ;
 - Exonération des frais de scolarité et des contributions communautaires.
- **Un appui psychosocial et un accompagnement individualisé**

Pour les enfants traumatisés (notamment déplacés ou victimes de conflits), un accompagnement psychosocial est essentiel pour faciliter leur réintégration. Cela inclut la mise en place de dispositifs de rattrapage ou de mise à niveau pour les enfants ayant interrompu leur scolarité et une prise en charge pédagogique individualisée : tuteurs, enseignants spécialisés, mentors communautaires.

- **Une amélioration de l'environnement scolaire**

La création d'un cadre scolaire sûr et protecteur, avec la présence de personnel formé à la gestion des conflits et la mise en place de comités de vigilance, permettra d'améliorer la réinscription des enfants. Il sera également nécessaire de réaliser des infrastructures adaptées (classes accueillantes, toilettes séparées pour filles, accès à l'eau potable) et de mettre en place des ressources pour enfants handicapés (braille, langue des signes, accessibilité physique).

- **Mobilisation communautaire et sensibilisation**

Des campagnes de communication ciblées (radio, théâtre forum, rencontres communautaires) peuvent être organisées pour rappeler l'importance de l'éducation. L'implication des leaders religieux et coutumiers est cruciale pour promouvoir la réinscription, notamment des filles. Le plaidoyer auprès des familles pour lever les freins culturels ou religieux à la scolarisation est également essentiel.

- **Mesures spécifiques pour les filles**

Ces mesures incluent des programmes de sensibilisation sur les droits des filles à l'éducation, la distribution de kits d'hygiène menstruelle pour limiter l'absentéisme, la lutte contre le mariage précoce et des politiques de réintégration des filles mères à l'école.

- **Flexibilité des parcours éducatifs**

La flexibilité des parcours éducatifs est essentielle, notamment à travers des programmes de scolarisation accélérée (comme la SSA/P au Burkina Faso) pour les enfants en retard scolaire, l'apprentissage à horaires aménagés, surtout pour les enfants travailleurs ou exerçant des responsabilités familiales, et la reconnaissance de l'éducation non formelle comme passerelle vers l'école formelle.

Les mesures incitatives pour encourager la réinscription scolaire doivent être holistiques, durables et adaptées au contexte local. Elles nécessitent une coordination entre les ministères de l'Éducation, de la Protection sociale, les collectivités locales, les ONG et les communautés elles-mêmes.

3.7 Lacunes de la recherche et limites des données

L'analyse méta est réalisée en exploitant des données secondaires issue de rapports ainsi que des bases de données disponibles sur l'éducation en situation d'urgence au Burkina Faso. Cette analyse révèle quelques limites liées notamment à l'absence de certaines données clé et aux difficultés d'accès à certaines données récentes ce qui nécessite une collecte de données approfondis en vue d'améliorer cette analyse.

3.7.1 Données manquantes clés susceptibles d'améliorer l'analyse

Plusieurs données essentielles manquent dans l'analyse à l'étape actuelle. Cela concerne les statistiques sur les effectifs scolaires, les enseignants en poste ou encore les indicateurs de bien-être des apprenants et des enseignants dans les zones affectées par la crise. En outre, il manque des données sur les enseignants communautaires, leur nombre, profil et impact ou contribution dans la continuité éducative.

Enfin, il manque encore certaines données sur les taux d'admission aux examens (CEP, BEPC, BAC) dans les localités concernées par cette recherche.

3.7.2 Nécessité de recherches qualitatives supplémentaires pour compléter les résultats

Pour combler ces limites et enrichir cette analyse, il est essentiel de conduire des recherches quantitatives et qualitatives ciblées, notamment à travers des enquêtes, des entretiens semi-directifs, des focus groups ou des histoires de vie auprès des enseignants déplacés ou redéployés dans les zones du projet ; des élèves déscolarisés ou réinsérés (en particulier les filles, enfants handicapés et déplacés) ; ou encore les parents d'élèves, dont les perceptions et arbitrages sur la scolarisation restent sous-documentés.

Ces recherches permettraient notamment de mieux comprendre les raisons profondes de la déscolarisation ou du non-retour à l'école après une réouverture, les stratégies d'adaptation locales des innovations sélectionnées ; et les effets psychosociaux des violences sur la motivation scolaire des enfants et des enseignants

3.8 Solutions et recommandations

L'analyse établie par la revue documentaire met en relief des défis récurrents de scolarisation accentués par la situation sécuritaire mais aussi des efforts consentis par le gouvernement et ses partenaires pour améliorer l'accès à l'enseignement primaire de tous les enfants du Burkina Faso. En dépit de l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Éducation en Situation d'urgence et au regard de nombreux défis qui se posent encore à l'éducation en situation d'urgence, des solutions et recommandations peuvent être formulées à ce stade de la recherche.

3.8.1 Interventions à court terme

A court terme, les actions suivantes peuvent être envisagées face aux défis de l'éducation :

- Les efforts du gouvernement et ses partenaires ont permis la réouverture de certaines écoles. Il s'agira de renforcer les mesures sécuritaires autour de ces écoles ;
- Faire suivre la réouverture des écoles dans les localités reconquises avec le retour des populations ;
- Faciliter l'ouverture de centres SSA/P dans les localités reconquises et les zones de replis des populations affectées par la crise sécuritaire ;
- Assurer la formation des enseignants en SEL dans les zones affectées par la crise et les zones de replis ;
- Faciliter le déploiement de l'éducation par la radio ;
- Renforcer la mobilisation communautaire ;
- Assurer un suivi du redéploiement des enseignants affectés par la crise ;
- Faire appel à des enseignants communautaires pour combler le déficit des enseignants fonctionnaires de l'Etat dans les zones affectées par l'insécurité ;

- Accroître les capacités d'accueil dans les établissements hôtes par la réalisation de classes supplémentaires en espaces temporaires d'apprentissage (ETA) ;
- Poursuivre et intensifier les initiatives visant à réduire les inégalités entre les sexes, notamment en offrant des bourses ciblées pour les filles et en sensibilisant les communautés aux avantages de l'éducation des filles ;

3.8.2 Solutions à moyen terme

Les solutions à moyen termes s'articuleront autour des aspects suivants :

- Intégrer des modules de SEL dans la formation continue des enseignants ;
- Former les enseignants aux approches d'éducation alternative telle que la SSA/P ;
- Former les enseignants aux approches d'éducation inclusive ;
- Assurer la mise en œuvre de l'enseignement à distance ;
- Faciliter le développement de l'éducation numérique ;
- Assurer un soutien aux communautés pour la mise en place d'infrastructures éducatives (écoles, centres communautaires)

3.8.3 Stratégies politiques à long terme

En termes de stratégies politiques à long terme, il s'agira d'assurer la mise en œuvre de l'éducation numérique, de relire la loi d'orientation de l'éducation de 2007⁵³ pour prendre en compte le nouveau contexte du Burkina Faso et d'asseoir un mécanisme de financement efficient de l'éducation de base.

⁵³ La Loi d'orientation de l'éducation au Burkina Faso, adoptée en 2007 sous le numéro 013-2007/AN du 30 juillet 2007, est un texte fondamental qui définit les grandes orientations, les principes directeurs, les objectifs et les structures du système éducatif burkinabè. Elle sert de cadre juridique et politique pour la planification, l'organisation et la réforme de l'éducation nationale.

BIBLIOGRAPHIE

Bédasso, B., & Méndez Acosta, A. (2024). *The teachers who leave: Teacher attrition in Burkina Faso* (Document de travail No. 698). Center for Global Development. <https://www.cgdev.org/publication/teachers-who-leave-teacher-attrition-burkina-faso>

Boly, D. (2023). *Rapport national sur les obstacles à l'accès et à la continuité de l'éducation pour les enfants en situation de déplacement forcé dans la région du Sahel central*. Consultant international, PhD.

Comité des droits des personnes handicapées. (2022). *Rapport du Burkina Faso*. Nations Unies.

Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS). (2025, mai). *Base de données statistique sur l'éducation en situation d'urgence au Burkina Faso*.

Fondation Stromme. (2020). *Évaluation d'impact du programme SSA/P au Burkina Faso, Mali et Niger*.

Groupe de la Banque mondiale. (2021). *Roads to schools and healthcare facilities: Identifying accessibility gaps in Burkina Faso*. Washington, D.C. <https://documents.worldbank.org/>

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). (2024). *Bulletin opérationnel – T1 2024*. HCR Burkina Faso.

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). (2022, décembre). *5e Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH)*.

MEBAPLN & UNICEF. (2018). *Statistiques de l'éducation en situation d'urgence (ESU) – Rapport avril 2018*.

Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation. (2017, juillet). *Rapport de l'étude sur les enfants et adolescent(e)s en dehors de l'école au Burkina Faso*.

Ministère de l'Enseignement de base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales. (2024a). *Annuaire statistique de l'éducation primaire 2023/2024*. Direction générale des études et des statistiques sectorielles.

Ministère de l'Enseignement de base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales. (2024b). *Annuaire statistique de l'éducation non-formelle 2024*. Direction générale des études et des statistiques sectorielles.

Ministère de l'Enseignement de base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales. (2024c). *Base de données de la Direction de la SSA/P*.

Ministère de l'Enseignement de base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales. (2024d). *Rapport statistique sur les ressources humaines du MEBAPLN – Année scolaire 2023-2024*. Direction générale des études et des statistiques sectorielles.

Ministère de l'Enseignement de base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales. (2025, mars). *Rapport annuel de suivi du Plan stratégique de développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire (PSDEBS) 2021–2025*.

Nations Unies – Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). (2024, juin). *Burkina Faso : Déplacements internes – 11 juin 2024*. <https://data.humdata.org/dataset/idmc-idp-data-bfa>

OCHA. (2019). *Rapport humanitaire sur la fermeture des écoles en raison de l'insécurité*. Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies.

Gouvernement du Burkina Faso. (2007). *Loi n° 013-2007/AN portant loi d'orientation de l'éducation*. Article 6.

Save the Children. (2020). *Rapport sur les enfants dans les zones à défis sécuritaires au Burkina Faso*.

Secrétariat technique de l'éducation en situation d'urgence (ST-ESU). (2024, avril). *Rapport mensuel du Secrétariat technique sur l'éducation en situation d'urgence*.

Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (SWEDD). (2023). *Rapport annuel*

UNICEF. (2023, octobre). *Burkina Faso : 1 million d'enfants non scolarisés en raison de la violence et de l'insécurité*. <https://www.unicef.org/burkinafaso/recits/leducation-par-la-radio-pour-un-systeme-educatif-resilient-dans-les-contextes-de-crise>

Zallé, R., & Kibora, L. O. (s.d.). *Étude sur la participation communautaire dans les centres SSA/P au Burkina Faso*